

LA CONFERENCE

ANNÉE JUDICIAIRE 1993-1994 • N°3 JANVIER - FEVRIER 1994

*T*oute personne a droit
à ce que sa cause soit
entendue équitablement,
publiquement et dans un délai
raisonnable...



article 5

Convention européenne des droits de l'homme

Dans le cadre de la rentrée solennelle
journée d'études consacrée à la mise en œuvre interne
de la Convention européenne des droits de l'homme



CHRYSLER
Jeep



THE NEW AMERICAN LEGEND
JEEP GRAND CHEROKEE

CONCESSIONNAIRES

ATELIERS R. FOSTY S.A.

Rue de l'Escaut 131
1210 MOLENBEEK ST JEAN
Tél.: 02/427.41.45 - Fax: 02/425.09.99

DANCAR TECHNIC S.A.

Boulevard de la 2^e Armée Britannique 31
1190 BRUXELLES
Tél.: 02/345.07.87 - Fax: 02/346.16.66
Rue Vanderkindere 532
1180 BRUXELLES
Tél.: 02/344.33.05-02/346.31.86 - Fax: 02/344.30.39

C.J.M. by LA GANTOISE

Chaussée de Wavre 538-548
1040 BRUXELLES
Tél.: 02/647.40.69 - Fax: 02/640.61.09

S.A. G.T.M. N.V.

Alsebergsteenweg 1001
1652 ALSEMBERG
Tél.: 02/380.14.86 - Fax: 02/380.95.16
Chaussée de Bruxelles 41
1410 WATERLOO
Tél.: 02/353.18.42 - Fax: 02/353.18.82

SOMMAIRE

1. BILLET

- Éditorial 5

2. CHRONIQUES

- Le droit qui change, *par Nathalie Penning* 7
- De mémoire d'avocat, *par Guy Delfosse* 9
- Extraits du carnet d'un voyageur au Chili, *par Jacques Van Gelder* 13
- Programme du voyage au Chili 15
- Billet d'humeur, *par Christine de Ville de Goyet* 17
- Chronique musicale, *par Jean Van Steenwinkel* 19
- Billet d'humeur d'un journaliste, *par Benoît Grevisse* 21
- Chronique cinématographique, *par Guy Uyttendaele* 23

3. ECHOS

- Accueil des stagiaires, *le 12 octobre 1993* 25
- Cercle Marin de Me Myriam Kaminski, *le 14 octobre 1993* 26
- Soirée-Débat sur le thème "Procès et Médias", *le 26 octobre 1993* 27
- "Conférence Berryer", avec Étienne Davignon, *le 26 novembre 1993* 29

4. ACTIVITÉS

- Conférence-débat : questions d'actualité en matière de droit d'auteur et d'audiovisuel, *le jeudi 13 janvier 1994* 35
- Rentrée solennelle, *le jeudi 20 et le vendredi 21 janvier 1994* 35
- Tournoi de squash, *le samedi 5 février 1994* 37
- Palais littéraire de Foulek Ringelheim, *le jeudi 10 février 1994* 37
- Procès fictif, *le vendredi 25 mars 1994* 37
- Nuit des commissaires et revuistes, *le jeudi 7 avril 1994* 37

5. INFORMATIONS

38

6. AGENDA ET PETITES INFORMATIONS

MONTANT DES COTISATIONS

42

Pas pour les voisins



NOUVEAU: La XJ6 3.2S, le luxe, les performances et le look sportif pour 1.950.000 fr.* (TVA incl.)

Une Jaguar s'achète pour soi-même

En sachant qu'il s'agit d'un choix raisonné. Car peu de voitures offrent tant pour si peu.

La sécurité. D'après l'édition 1993 de l'étude "Acheter une voiture? Optez pour la sécurité" publiée par le Ministère des Transports britannique, la Jaguar protège ses occupants mieux que toute autre voiture. Les freins antiblocage, deux sacs gonflables, des barres anti-intrusion dans les portières et un rupteur du courant en cas de choc, font partie de l'équipement de série.

L'équipement. Intérieur cuir (à partir de la XJ6 3.2

Executive), radio-cassette RDS, jantes alliage, tableau de bord en noyer, ordinateur de bord, etc.

Le plaisir. La combinaison de moteurs puissants et d'un comportement routier légendaire avec le charme très British de l'habitacle procurent un sentiment de bien-être inégalé.

Le prix. Plus léger que ne le croient les voisins. Savez-vous qu'il existe déjà une vraie Jaguar au prix de 1.790.000 francs* (TVA incluse)? Avec en prime 3 ans de garantie d'usine (ou 100.000 km).

* Prix au 10.09.1993

Venez découvrir un nouveau monde chez votre concessionnaire Jaguar
Et parlez-en aux voisins!

Jaguar Brussels

s.a. Car Distribution Company

5, Square E. des Grées du Loû • 1190 Bruxelles

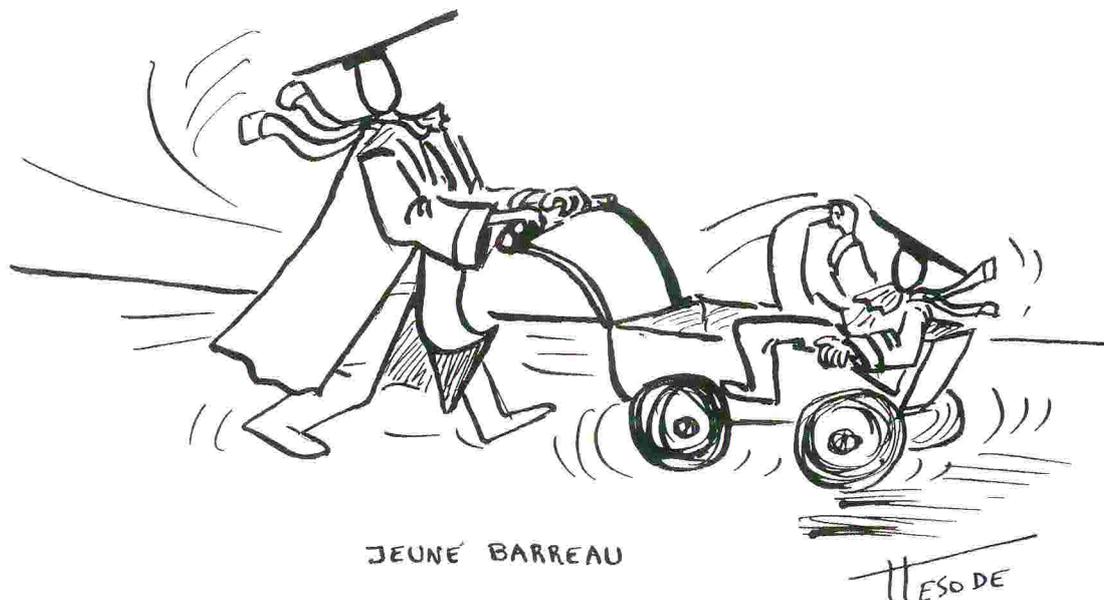
Showroom :

Av. F. Roosevelt 250 • 1050 Bruxelles

Tél.: 02/332.18.10 • Fax: 02/376.25.363



EDITORIAL



Le premier semestre de cette année judiciaire arrive à son terme. Premier bilan : les activités de la Conférence se sont déroulées avec succès.

Je le dois à mes commissaires, au directoire et à Régine ; nous constituons une équipe homogène et bien rodée qui a pris maintenant sa vitesse de croisière. Outre le travail bien fait, nous partageons le goût de la fête et de l'amitié et je ne pense pas me tromper en disant que celle-ci perdurera bien au-delà de nos mandats respectifs.

D'autres personnes contribuent à la réussite de ces mêmes activités. Ainsi la Générale de Banque a-t-elle mis à notre disposition son superbe auditoire de la rue de la Chancellerie pour l'organisation du recyclage sur les fusions et scissions des sociétés commerciales. L'apéritif nous fut également offert.

Je tiens à remercier la banque pour ce soutien aussi efficace que discret.

Les activités nouvelles approchent.

La plus importante est très certainement le colloque du 20 janvier prochain sur le thème "la

mise en œuvre interne de la Convention européenne des droits de l'homme". A l'occasion de la rentrée judiciaire et grâce à Monsieur le Procureur Général Jacques Velu et à Maître Pierre Lambert, la Conférence proposera ainsi une réflexion internationale et l'édition d'un ouvrage reprenant les études des intervenants.

Le voyage au Chili se prépare activement. Il reste quelques places, mais que les amateurs de dernière minute ne tardent pas trop ...

Je désirerais vous inviter à prendre connaissance de manière très attentive du programme de l'abonnement musical. Les concerts proposés sont de très haute qualité et les prix extrêmement avantageux. Ne traînez pas non plus à vous inscrire.

Il me reste enfin, au nom de la commission administrative, à vous présenter nos vœux pour l'année nouvelle. Que celle-ci apporte à chacun la réalisation de ses désirs. Le mien est tout simple; que le deuxième semestre de cette année judiciaire soit pareil au premier. Bonne année.

Michel Claise



FONDS DE PENSION

AVANTAGES

- A 65 ans : rente extra-légale ou capital
- Réversible à 60% sur la tête du conjoint ou cohabitant survivant ou non-réversible
- Participations bénéficiaires
- En cas de décès avant 65 ans : paiement, sur simple demande du conjoint ou cohabitant survivant, de la réserve mathématique de la rente projetée

COÛT

- Cotisation libre et annuellement variable de BEF 10.000 à 80.000/an fiscalement déductible comme charges professionnelles

FONDS DE SOLIDARITE

AVANTAGES

- A chaque orphelin d'un membre de la Caisse, jusqu'à l'âge de 25 ans, une allocation inconditionnelle de BEF 100.000 par an, pour autant que l'orphelin bénéficie d'allocations familiales légales
- Au conjoint survivant d'un membre de la Caisse ou, à défaut, aux enfants mineurs, qui étaient à charge du défunt, une allocation unique et inconditionnelle de BEF 100.000
- Selon les cas et après enquête sur les ressources:
 - une pension complémentaire de survie au conjoint survivant
 - une pension complémentaire au membre atteignant 70 ans
 - une allocation au membre en incapacité de travail de longue durée
 - des allocations ponctuelles aux membres en difficulté

COÛT

- Avocats et huissiers de justice **non-membres** du Fonds de Pension : BEF 2000/an
- Affiliation collective du Barreau, membres du Fonds de Pension et stagiaires : prix réduit

Pour tous renseignements contactez la

CAISSE DE PREVOYANCE DES AVOCATS ET DES HUISSIERS DE JUSTICE

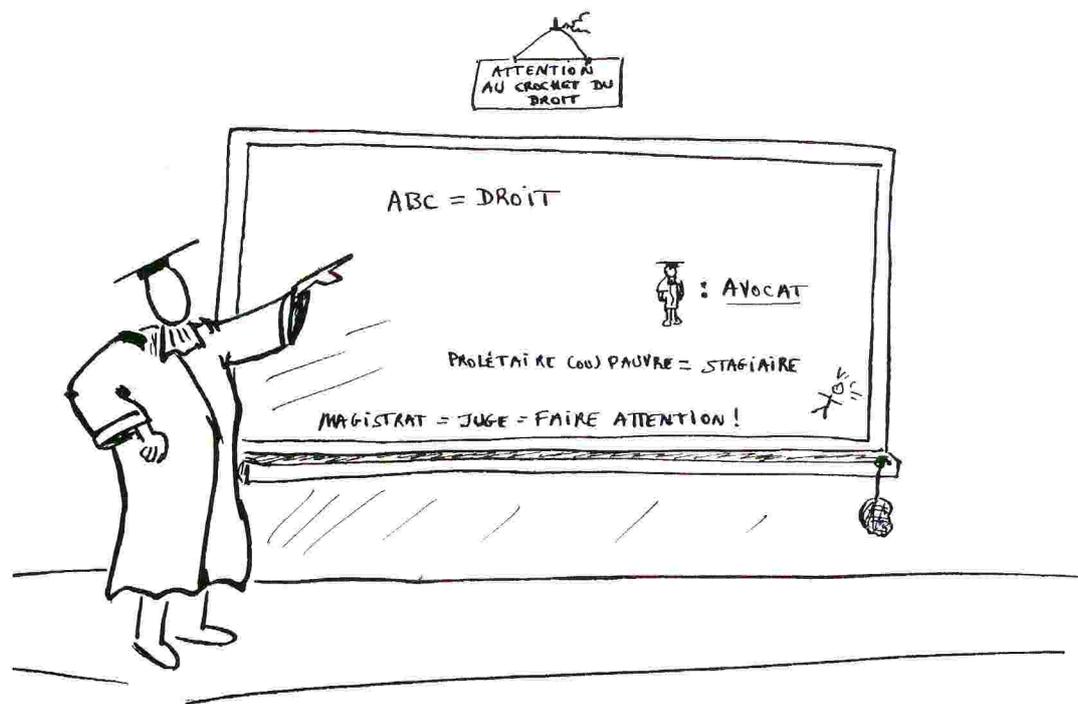


Rue de la Violette 43
1000 Bruxelles

Tél. 02/509.04.54
Fax 02/509.06.00

Nathalie Penning

LE DROIT QUI CHANGE



COURS DE FORMATION DU BARREAU

I. En droit commercial

► Arrêté royal du 6 septembre 1993 portant des modalités particulières pour la vente à distance de certains produits ou catégories de produits (M.B. du 5 octobre 1993).

L'article 1er énonce que dans le cas de la vente à distance de produits susceptibles de se détériorer rapidement ou qui, du fait de leur nature, ne peuvent être réexpédiés, le délai de réflexion prévu à l'article 78 de la loi du 14 juillet 1991 ne s'applique pas.

Le consommateur doit, au moment de l'offre, être informé de l'absence de pareil délai.

De plus, lors de l'offre, une mention spéciale doit figurer sur le document prévu à l'article 79, paragraphe 2, indiquant cette absence.

Pour tout produit à fabriquer sur mesure suivant des données communiquées par le consommateur, le délai de réflexion prend court à dater du lendemain du jour de la

communication de ces données par le consommateur. Le consommateur doit être informé de la prise de cours de ce délai au moment de l'offre et une clause spéciale doit figurer sur le document prévu à l'article 79, paragraphe 2.

S'il s'agit de produits immédiatement reproductibles, protégés par la législation sur les droits d'auteur, ou de produits cosmétiques, le consommateur qui renonce à l'achat pendant le délai légal doit restituer le produit sous son emballage de sécurité laissé intact.

Le document prévu à l'article 79, paragraphe 2 doit mentionner une clause en caractères gras énonçant que toute ouverture ou modification de l'emballage de sécurité ne permet plus au consommateur de renoncer à l'achat.

► Loi du 5 novembre 1993 modifiant les articles 52, 53 et 68 de la loi du 14 juillet 1991 sur les pratiques de commerce et sur l'information et la

protection du consommateur (M.B. du 11 novembre 1993, p. 24688).

L'article 1er remplace l'article 52, paragraphe 1er de la loi du 14 juillet 1991 et énonce que dans les secteurs de l'habillement, des articles en cuir, de la maroquinerie et de la chaussure, les offres en vente et les ventes en solde ne peuvent avoir lieu que pendant la période du 3 janvier au 31 janvier inclus et du 1er juillet au 31 juillet inclus.

Dans les secteurs déterminés ci-dessus, durant les périodes d'attente du 1er novembre au 2 janvier inclus et du 15 mai au 30 juin inclus, il est interdit d'effectuer les annonces de réduction de prix telles que visées à l'article 42 de la loi, quels que soient les lieux et les moyens de communication mis en oeuvre.

Avant une période d'attente, il est interdit d'effectuer des annonces de réductions de prix ou des annonces suggérant une réduction de prix qui

Suite de la page 7

sortent leurs effets pendant cette période d'attente.

L'article 4 remplace l'article 68 de la loi du 14 juillet 1991 et prévoit qu'est également interdite la diffusion de bons de valeur donnant droit à une réduction de prix, sous quelque forme que ce soit, durant la période pendant laquelle l'interdiction est en vigueur.

II. En droit social

► Arrêté royal du 9 septembre 1993 portant exécution de l'article 1er, paragraphe 1er, de la loi du 10 juin 1993 transposant certaines dispositions de l'accord interprofessionnel du 9 décembre 1992 (M.B. du 5 octobre 1993, p. 21810).

► Arrêté royal du 9 septembre 1993 mettant en concordance les lois relatives à la réparation des dommages résultant des maladies professionnelles, coordonnées le 3 juin 1970, avec la loi du 27 juin 1969 revisant l'arrêté-loi du 28 décembre 1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs et la loi du 10 avril 1971 sur les accidents du travail (M.B. du 13 octobre 1993, p. 22453).

L'article 1er de cet arrêté royal remplace l'article 2, paragraphe 1er, al. 1er, 1° des lois relatives à la réparation des dommages résultant des maladies professionnelles.

Cet arrêté s'applique à toutes demandes qui n'ont pas fait l'objet d'une décision du Fonds des maladies professionnelles le 13 octobre 1993.

► Loi du 6 août 1993 portant confirmation des arrêtés royaux pris en exécution de l'article 39bis, paragraphe 5 de la loi du 29 juin 1981 établissant les principes généraux de la sécurité sociale des travailleurs salariés (M.B. du 19 octobre 1993, p. 22903).

► Arrêtés royaux du 9 septembre 1993 modifiant l'arrêté royal du 14 septembre 1984 établissant la nomenclature des prestations de santé en matière d'assurance obligatoire contre la maladie et l'invalidité (M.B. du 23 octobre 1993, p. 23278).

► Arrêté royal du 6 septembre 1993

protégeant le titre professionnel et l'exercice de la profession d'agent immobilier (M.B. du 13 octobre 1993, p. 22447).

Il est créé un institut professionnel des agents immobiliers (I.P.I.).

L'exercice de l'activité professionnelle d'agent immobilier au sens de l'A.R. et donnant lieu au titre d'agent immobilier agréé I.P.I. est clairement défini.

L'article 5 énumère les obligations auxquelles doivent satisfaire les agents inscrits au tableau des titulaires de la profession, notamment les diplômes requis, le respect du secret professionnel.

L'inscription au tableau des titulaires est subordonnée à un stage d'un an.

L'article 7 de l'arrêté énonce les règles transitoires.

► Le Moniteur belge du 28 octobre 1993 publie l'adaptation au 1er janvier 1994 des montants de rémunération prévus par la loi du 3 juillet 1978 relative aux contrats de travail à l'indice général des salaires conventionnels pour employés.

III. En droit fiscal

► Arrêté royal du 22 octobre 1993 (M.B. du 29 octobre 1993, p.23694) modifiant l'AR/CIR 92.

► Arrêté royal du 22 septembre 1993 (M.B. du 6 octobre 1993, p.21903) portant exécution de l'article 23, paragraphe 4 de la loi du 22 juillet 1993 portant des dispositions fiscales et financières.

Cet arrêté royal prévoit notamment la création d'une commission des accords fiscaux préalables.

IV. En droit international

► Lois du 18 mars 1993 portant approbation de la Convention d'application de l'Accord de Schengen du 14 juin 1985 entre les Gouvernements des Etats de l'Union économique Bénélux, de la République Fédérale d'Allemagne et de la République française, relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières

communes, de l'Acte final, du Procès-verbal et de la Déclaration commune, signés à Schengen le 19 juin 1990 (M.B. du 15 octobre 1993, p. 22646).

Sur le plan international, la Convention est entrée en vigueur à l'égard de l'ensemble des parties contractantes le 1er octobre 1993.

La Convention comprend 5 titres : le titre 1er définit les notions utilisées dans la Convention; le titre 2 traite de la suppression des contrôles aux frontières intérieures et à la circulation des personnes (franchissement des frontières intérieures et extérieures, visas, conditions de circulation des étrangers, titre de séjour et signalement aux fins de non-admission, responsabilité des parties contractantes pour le traitement des demandes d'asile); le titre III intitulé "Police et sécurité" aborde la coopération policière, l'entraide judiciaire, la transmission de l'exécution des jugements répressifs, la criminalité en matière de stupéfiants, les armes à feu et l'extradition; le titre IV a trait au système d'information Schengen, sa création, son utilisation et son financement; le titre V régit les transports et la circulation des marchandises.

Il est à noter que la Belgique a formulé diverses réserves en matière d'extradition.

► Loi du 26 novembre 1992 portant approbation du Traité sur l'Union européenne, des 17 Protocoles et de l'Acte final avec 33 Déclarations, faits à Maastricht le 7 février 1992 (M.B. du 30 octobre 1993, p. 23844).

V. En droit public

► Loi du 6 août 1993 modifiant les articles 10, 11, 12 et 14 de la loi du 15 décembre 1980 sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers et y insérant un article 12bis (M.B. du 26 octobre 1993, p. 23350).

► Arrêté du Gouvernement wallon du 1er juillet 1993 portant le statut des fonctionnaires de la Région (M.B. du 27 octobre 1993, p. 23469).

DE MÉMOIRE D'AVOCAT: LES PENDUS DE BUJUMBURA (1)

Guy Delfosse

*A la Comtesse de Grunne, au Bâtonnier Humblet, à Léon Goffin,
à feu le Bâtonnier Wolters, à mon ami John Kirkpatrick*



Fiesta annuelle de l'Association des Prix Janson-Lejeune. Cette association regroupe les lauréats des deux prix de plaidoirie du Jeune Barreau de Bruxelles. Tous les douze mois, vers mai - juin, ils se réunissent ensemble pour dîner à la même table et introduire, dans un grand flot d'éloquence, mais aussi à grand renfort de chahut et de coups de gueule avinés, les deux nouveaux promus.

Brusquement, Me Léon Goffin fond sur moi. Il devait partir la semaine suivante plaider au Burundi. Il avait bien demandé au Parquet local de ne pas fixer son affaire durant ses vacances proches. Les premières qu'il s'octroyait depuis des années. Mais, loi de la vexation universelle (une vexation en l'occurrence préméditée à Bujumbura), son procès avait été fixé durant les dates de sa prochaine villégiature. Malgré les supplications de mon illustre aîné, Mme Goffin n'avait pas voulu défaire ses valises déjà prêtes. Bref, il cherchait un remplaçant pour le substituer au pied levé. Le futur Bâtonnier Wolters, retenu à Bruxelles, avait déjà (quelle chance pour moi !) décliné l'offre qui me fut faite.

Nous étions en 1962 et j'avais tout juste 29 ans. Après sept ans de barreau, je n'avais encore pris aucune vacance. Oserais-je l'avouer, à propos d'une affaire aussi grave, c'est d'abord la perspective d'un dépaysement qui, outre la confiance que me témoignait Me Goffin, me fit battre le coeur. En plus, j'allais marcher à Bujumbura sur les traces de mon "auguste père" qui, en 14-18, lorsque ce protectorat belge faisait encore partie de l'Est Africain Allemand, avait, avec d'autres bien sûr, pris la ville au "teuton abhorré".

(Au cinéma, cela donna un film presque comique "Noir, blanc et couleurs,

ou La victoire en chantant"). Retour plutôt pénible à mon domicile. J'avais trois enfants en très bas âge. Moi, au Burundi, en période troublée de surcroît ? Ma femme n'en voulait pas croire ses oreilles. Elle pensait à un mauvais canular de fêtard éméché.

Mais ma décision était prise. Mes frais de déplacement et de séjour étaient assurés par les si généreux Comte et Comtesse de Grunne, parents de notre confrère.

Le futur avocat de cassation John Kirkpatrick, un ami fidèle de notre ménage, voulait bien assurer mon remplacement à Bruxelles. Le reste n'était plus que l'affaire de quelques vaccins.

J'avais un peu présumé de mes forces. Bigre pincement au coeur, une véritable houle de tristesse en fait, lorsque je montai dans l'avion. Encore à hélices, cet avion. L'aérodrome de Bujumbura ne pouvait en accueillir d'autres. Départ sous l'oeil embué de larmes, et de plus en plus éloigné, de ma chère petite famille. Voyage au long cours, avec escales à Athènes, Abou Dabi, Kano, etc. Des noms qui font rêver, des lieux où l'on sue. Immédiatement à bord, prise de contact avec l'épouse (ravissante) d'un avocat belge de là-bas. Avec quelques colons broussards (cela rimait avec soiffards) aussi. Ils ne démentaient pas la légende selon laquelle on boit beaucoup (mais, de préférence, très allongé d'eau et jamais avant le coucher du soleil) en Afrique. Très vite, ils m'entraînèrent dans leurs libations. La malheureuse hôtesse de l'air n'eut guère de répit durant les 24 heures que dura ce voyage. Pour moi, un voyage d'initiation à l'Afrique, déjà. Et d'étude superficielle du dossier que Monsieur Goffin m'avait remis en vrac et en hâte.

De quoi s'agissait-il ? De deux sé-

quelles de l'affaire des assassins du Prince Rwagasore, le prince héritier burundais.

Un mot, d'abord, de cette affaire, très importante, dont il fut beaucoup parlé dans les journaux à l'époque, et qui est très révélatrice des soubresauts qui peuvent accompagner l'accession d'une jeune nation à l'indépendance, ainsi que des malentendus pouvant exister entre blancs et noirs, entre les mentalités des uns et des autres. Mais suivez-moi bien car c'est très compliqué, très difficile à expliquer...

Affaire embrouillée donc, et qui le reste pour moi, même si j'en fus un des acteurs terminaux. Aussi ne pourrai-je, surtout avec le recul du temps, avec la part de l'oubli ou d'une mémoire défaillante, qu'en faire une approche et un récit très approximatifs.

Voici, en tout cas, ce que je crus vaguement comprendre au moment des faits, et ce que j'en retiens trente ans après.

Au Burundi, à la veille de l'indépendance, des élections libres avaient été organisées, avec ou sans le contrôle de l'ONU, je ne sais plus, sans le nôtre en tout cas.

En attendant l'indépendance, amenée progressivement, pour éviter le renouvellement des événements du Congo, y régnait, merveilleux consul blanc marié à une burundaise, le colonel belge HenniQUIAU, homme de fermeté, de bon sens et de tolérance, homme juste et bon, amoureux de cette région, parmi les plus belles de l'Afrique.

En plus d'un clivage racial et ethnique, Hutu-Tutsi, qui m'a paru moins net au Burundi qu'au Rwanda, et auquel je n'ai pas absolument tout compris, ces élections virent s'opposer principalement deux partis. (2)

(1) En écrivant ce nouveau chapitre de ses souvenirs, l'auteur ne pouvait évidemment se douter que, son encre à peine sèche, l'UPRONA allait encore frapper et 2 races, pourtant assez métissées, s'affronter dans un bain de sang.

(2) Les Tutsi du Burundi ne sont pas tous des géants comme les tambours royaux du Rwanda et les Hutu n'y ont pas le nez épaté et les traits négroïdes qu'on leur prête généralement. Pour mémoire, les Tutsi sont les seigneurs féodaux, les Hutu leurs manants.

Suite de la page 9

Le parti démocrate-chrétien, qui selon les mauvaises langues adverses, n'était ni démocrate, ni chrétien, avait à sa tête, mon futur client, le premier ministre Jean-Baptiste Ntidendereza et le ministre de l'intérieur, mon ancien condisciple de Louvain, premier, ou l'un des premiers africains, diplômé de nos universités, le très attachant et très brillant Joseph Biroli. En face, il y avait l'Uprona (Union pour le progrès national ?) avec à sa tête le prince héritier, fils du Mwami (roi) du Burundi, SAR le Prince Rwagasore.

A tort ou à raison, le P.D.C. passait pour plus pro-belge que l'autre. Et, après sa défaite aux élections (car l'Uprona avait vaincu le P.D.C.), un diplomate ou un ressortissant belge haut placé aurait soupiré "Ah ! quel malheur ! Ah ! si on pouvait nous "débarrasser" de ce Rwagasore".

Ces paroles imprudentes ne tombèrent pas dans l'oreille de sourds. Rwagasore fut assassiné par un commerçant et colon grec du nom de Kageorgis (avocat belge : le bâtonnier Paul Humblet), arrêté et poursuivi en même temps que six autres inculpés, dont Ntidendereza et Biroli, les chefs de la faction écartée du pouvoir, et à qui ce crime politique profitait.

Imagine-t-on "Collabo" de 1940 - 1944 invoquant la caution de certains membres de l'entourage de Léopold III ? Ce fut un peu, m'a-t-il semblé, le système de défense de Kageorgis et de ses présumés complices.

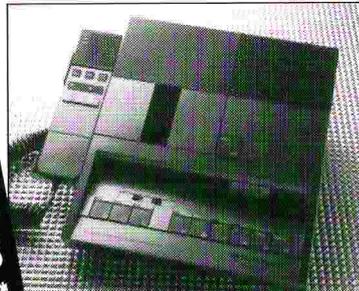
Je me demande même s'ils n'allèrent pas plus loin, allant jusqu'à affirmer avoir agi sur l'ordre formel de la Belgique, ce que d'ailleurs je n'exclus hélas ! pas.

Toujours est-il que cela n'empêcha pas leur condamnation à de lourdes peines.

Autres avocats belges intervenant notamment : le juriste démocrate Jules Chomé à la partie civile et Georges Aronstein, président de la Ligue belge des Droits de l'Homme, à la défense. Avocat de mes clients (les oncles martyrs de notre si attachante consœur Virginie Baraniyanka) Maître

burak S.A. All Office Equipment

Rue des Carmélites, 151 • 1180 Bruxelles
Tél.: 02/346 22 22 • Fax: 02/343 47 00



CONTRAT OMNIUM 3 ANS 5.550,-*

18.500,-*

Dictaphone

APPAREIL A DICTER DE TABLE A MICRO-CASSETTE

TYPE 3714-texte

Livré complet avec microphone ou pédale et écouteur

GRAND CHOIX DE TÉLÉPHONES SANS FILS AGRÉÉS.

* Prix BEF hors TVA, 19,5%

Léon Goffin, dont j'étais, en quelque sorte, le "substitut".

Enfin, un compromis à la belge était intervenu : compte tenu des circonstances, il était prévu qu'avant l'indépendance, les condamnés seraient rapatriés en Belgique où ils auraient purgé leur peine... et où même, chuchotait-on, ou espérait-on, ils auraient pu être, assez rapidement (?) libérés conditionnellement !

J'ai parlé, plus haut, de deux séquelles de l'affaire Rwagasore (du nom de la victime). La première de mes deux missions consistait à veiller à la bonne et réconfortante expulsion des condamnés vers une prison belge.

A Bujumbura, la situation était kafkaïenne et très tendue. A preuve : les condamnés étaient gardés par des gendarmes burundais ! Les Belges étaient là pour éviter que les condamnés fussent victimes de représailles

de la part de leurs compatriotes burundais et, lors d'un sanglant règlement de compte, étranglés ou exécutés de quelque autre manière dans leurs cellules. Les Burundais étaient là pour éviter que les Belges fissent évader, ou, du moins, s'envoler pour la Belgique, ces mêmes condamnés.

Je revins à Bruxelles, quinze jours plus tard, avec une lettre confidentielle alarmante du colonel Henniquiau, qu'en espadrilles et pantalon de toile, à ma descente de l'avion, par un petit matin, réellement blême, j'allai aussitôt porter à leurs destinataires, Monsieur Paul-Henri Spaak, alors ministre des affaires étrangères, et Monsieur Raymond Charles, alors procureur du Roi.

Aux deux, Henniquiau envoyait un S.O.S. Ou bien les condamnés étaient ramenés en Belgique avant l'Indépendance, ou bien leur sécurité et leur survie n'étaient plus garanties.

Monsieur Spaak, auprès de qui m'avait introduit son chef de cabinet, Monsieur Rotschild, me reçut aimablement (c'est la seule fois où je le rencontrai et j'en fus très impressionné). Mais il ne me laissa aucun espoir : "Combien y a-t-il de condamnés dont la vie est en jeu ? Sept. Combien y a-t-il de Belges qui resteront au Burundi après l'Indépendance ? Plusieurs milliers. Entre les uns et les autres, qui choisiriez-vous à ma place ? Je ne veux pas d'un nouveau Congo". (3)

Situation cornélienne et bien complexe. Un peu comme si Hitler avait jugé lui-même nos inciviles, pour éviter la répression impitoyable des résistants, et puis s'était proposé de les emprisonner chez lui à Sigmarinen. On peut comprendre que les Belges dignes-de-ce-nom auraient vu rouge. N'empêche que jamais je ne pus admettre cet abominable crime politique. En effet, après le départ des Belges, et après l'indépendance du Burundi, les sept condamnés furent rejugés à la sauvette, sans l'assistance et le secours d'aucun avocat belge, condamnés à mort, et pendus aussi sec, in extremis. Quelques molles protestations tardives dans la presse belge. Le genre "Pendus pour raison d'Etat", tandis que PAN titrait à peu près "Kageorgis et l'indépendance du Burundi : exécution de la Brabançonne".

Seconde séquelle du procès principal et seconde mission de l'auteur de ces lignes : une affaire d'incendie de huttes mises à charge du seul ex-premier ministre Ntidendereza, en sa qualité du président du parti démocrate chrétien, et à plaider au banc de la défense.

Présidé par un autre Goffin, le tribunal était mixte (blancs et noirs). Le procureur, africain. La législation et la jurisprudence, quoique d'origine belge, bizarres. Chez nous, on ne rejugerait pas pour incendie volontaire quelqu'un déjà condamné pour assassinat. Le fait le plus grave absorbe le moins grave. En plus, il y avait unité d'intention (un même contexte de fièvre électorale) entre l'assassinat et l'incendie, qui constituaient en quelque sorte un même fait délictueux. Or, ce fait ne

pouvait être jugé deux fois. Enfin, chez nous, seul l'auteur matériel du fait est poursuivi. Or, Ntidendereza n'avait jamais mis le feu personnellement à aucune hutte. Seuls ses partisans l'avaient fait. Peu importe. Pour les Burundais, il était l'auteur moral de l'infraction, en sa qualité de président du parti politique des incendiaires. Exactement comme si, chez nous, José Happart ou les dirigeants extrémistes flamands étaient pénalement poursuivis pour faits de violence dans les Fours...

Tout ce qui précède (concepts juridiques abstraits), je le plaïdai. En vain. J'eus plus de chance en faisant vibrer les cordes sentimentales. "Vous habitez un pays pauvre, mais magnifique. Ce pays magnifique avait deux hommes remarquables : Rwagasore, le prince héritier et Ntidendereza, le premier ministre. Le premier est mort. Le second est en prison, pour avoir peut-être armé les bras qui ont tué le premier. Quelle tristesse... Allez-vous aller au naufrage ? Plutôt que celle de la justice expiatoire, l'heure ne serait-elle pas venue de la réconciliation nationale ?"

Vous me croirez ou non, je pleurais. Les gendarmes eux-mêmes pleuraient. Tandis qu'au delà du Palais de Justice, les jeunes upronistes circulaient dans les rues en scandant (c'était me faire bien trop d'honneur) "Delfosse, on aura ta peau" (les avocats belges locaux avaient préféré s'abstenir, ne désirant pas braver l'impopularité de ceux qui achalandaient leur cabinet).

Résultat final mitigé : quinze ans de travaux forcés. En plus de sa condamnation précédente.

Magnifique pays ? Qu'en savais-je au juste ? Ceci demande un long flashback impressionniste. Nous nous étions quittés dans l'avion qui me menait à Bujumbura, en train de trinquer d'abondance. Quelle émotion, dès le tarmac, en foulant le sol burundais.

C'était, bien sûr, mon premier voyage en Afrique. Ce qui me frappa d'emblée: surtout les rues sans trottoir, les pistes rouges au sein de la nature verdoyante (on sortait à peine de la

saison des pluies), la population grouillante, vivante, bigarrée, chaleureuse, amicale (en principe), les enfants grimpaient dans les arbres avec l'adresse et la grâce moqueuse de petits animaux sauvages, l'attention portée à ces enfants, la gentillesse avec eux.

Côté belgo-africain : le Collège interraciel de Bujumbura, magnifique réalisation jésuite. Côté blanc : l'air conditionné dans la maison de mes confrères du barreau local, leurs horaires de travail singuliers (tôt le matin, ou tard le soir, avec, entre matin et soir, une longue période d'inertie, voire de sieste), les soupers agréables qu'ils m'offrirent au bord du lac Tanganyika (où flottait parfois, comme un tronc d'arbre, un crocodile somnolent) au cercle nautique (au menu : capitaine, le turbot du lac - actuellement vendu chez Rob, mais ignoré en Belgique à l'époque - sauce mousseline, etc.), leur propension au whisky -, leurs pantalons de toile et leurs presque babouches sous des robes d'avocats aussi légères à porter que des djellababs.

Je logeais à l'hôtel Paguidas, le seul hôtel décent à l'époque. Décent est une manière de parler. Les moustiquaires étaient trouées. Ma chambre régulièrement visitée, mais non pillée, par des négrillons trop curieux. L'air conditionné, en panne.

Quelques autres souvenirs particuliers, parmi d'autres (tenez compte de l'atmosphère de fin de règne colonial). La dernière leçon d'équitation, avant l'indépendance, des enfants blancs, tout de blanc vêtus, au cercle équestre, de nuit sous les sunlights des projecteurs. La dernière réunion du Rotary de Bujumbura, dont, en 1972, un seul Burundais était membre, le banquier Barusasyeko, cousin de mes clients.

Les dernières emplettes des ménagères blanches au super marché local. Réflexion des caissières : "Toi aussi, Madame, tu pars ? Nous ne sommes pourtant pas des sauvages comme ceux du Congo. Nous avons une longue civilisation, une vieille tradition d'hospitalité. Mais, si tu pars, n'espère pas revenir". J'y ai acheté, à

(3) Au Cabinet de Maître Etienne Gutt, dont j'eus l'honneur d'assumer une fois l'intérim estival, il y avait un classeur bien tentant à ouvrir (Je résistai). Il portait la mention "Correspondance secrète P.H. Spaak - Camille Gutt..."

Suite de la page 11

ce super marché, une radio Sony portative pour mon épouse et trois petits tam-tams pour mes trois fils. (4)

Souvenirs encore, mais d'un autre type. Dans le hall de l'hôtel Paguidas, les femmes libres, pas vraiment prostituées, femmes libres quoi, faisaient les cent pas. Le spectre du Sida ne régnait pas encore. Mes clients avaient une soeur en liberté, la princesse Marie Immaculata Baranyanka (elle fut, par la suite, mon invitée en exil à Bruxelles), avant de devenir ambassadrice à Bonu, après quoi, hélas!, je la perdis de vue), chargée par ses frères détenus de me faire visiter la ville et le pays, dans l'attente du verdict, pour tromper l'angoisse du délégué. La douleur familiale, la tristesse, l'inquiétude qui la rongeaient, ne l'empêchèrent donc pas, un soir, de m'em-

mener dans l'unique boîte de nuit locale. Elle me montra quelqu'un qui, par jeu, s'était joint à l'orchestre et tenait les marakas. C'était, me dit-elle, le Mwami en personne, le père de la victime. Et elle la soeur des "assassins" accepta quelques pas de danses avec moi. Son teint était d'ambre, sa peau, douce et son parfum, musqué. Fabuleux pays où nous dansions ainsi, en quelque sorte, sur un volcan et où, pour un soir, amis et ennemis se côtoyaient dans l'ambiance échauffée, enfumée, transpirante, d'un dancing que les habitués du "Mirano" eussent jugé bien minable. Mais que les admirateurs de "Coup de torchon" eussent adoré.

Je pourrais continuer longtemps ainsi, mais cela ne ferait pas très sérieux. N'oublions pas l'issue tragique : sept

pendaisons. Je les pressentais, mais, de tout mon coeur, je les voulais, je les croyais, je les espérais encore évitables en rejoignant Bruxelles. Voyage de retour très différent de l'aller. Autant ce dernier avait été une initiation confortable à l'Afrique de papa, autant le retour ressemblait à une fuite devant les événements réellement peu digne de nos si courageux et si entreprenants compatriotes. L'indépendance, c'était le lendemain. On se bousculait dans un avion plus surchargé que permis. Ma grosse voisine blonde m'écrasait un peu, débordant de son fauteuil de passagère aux abois, et m'avait fourré, quasi de force, son enfant sur les genoux. Mission accomplie, du mieux que j'avais pu, mais peine hélas ! perdue. J'étais maintenant pressé de retrouver les miens.

(4) Curieux Burundais ! Pouvant s'entre-tuer par milliers, courir sur les routes de l'exode en longues files de réfugiés... mais n'ayant encore jamais peut-être touché, Kageorgis excepté, aux cheveux d'un seul blanc...

**PROTETS
AVIS DE PAIEMENT**

Le **Journal des Protêts** se modernise et vous garantit une information à jour et fiable.

Notez sa nouvelle adresse :

MONITEUR DU COMMERCE BELGE
Rue de Stalle 65 • 1180 BRUXELLES
Tél. : 02 / 376 55 85 • Fax : 02 / 376 38 65

Anciens de la faculté de droit de l'U.L.B.,
restez à l'écoute de l'Unif[®] et lisez

LES NOVELLES

magazine offset, agréablement illustré,
5 numéros par an.

500 F par an seulement, à verser au compte
185-0945996-47 des Nouvelles.

**UN SERVICE RAPIDE POUR TOUTES VOS COMMANDES
DE FOURNITURES INFORMATIQUES ET DE BUREAU**

**LIVRAISON
FRANCO**



**IBM • HP
EPSON • BROTHER
3M • OLIVETTI
OKI • CANON**

RALIER • Rue Potaarde 125 • 1080 Bruxelles • Tél. : 02/469.03.33 • Fax : 02/469.02.80

EXTRAITS DU CARNET D'UN VOYAGEUR AU CHILI

Jacques Van Gelder



Les Geysers d'El Tatio

Drring ... ! trois heures et demi du mat'. Je réveille les autres en allumant les bougies car le groupe électrogène de l'Hosteria de San Pedro ne fonctionne que le soir. Nous nous habillons en silence, encore engourdis de sommeil et sortons dans le jardin de l'hôtel en attendant notre véhicule. A quatre heures, des phares trouent la nuit; notre chauffeur vient nous chercher à l'heure prévue. C'est un indien mince au visage osseux, l'air sérieux et efficace. Je m'installe à l'arrière de la Toyota 4 x 4 et comme il y a de la place, m'allonge sur le plancher du véhicule, avec mon sac comme oreiller, agréablement bercé par les cahots. Il fait nuit noire mais des millions d'étoiles scintillent dans le ciel. Nous allons vivre une belle journée.

La piste escalade la montagne au départ de San Pedro jusqu'aux geysers d'El Tatio, à 90 kilomètres au Nord-Est. Après deux heures de route, la crête noire des montagnes commence insensiblement à se dessiner vers l'Est. Le jour se lève, le ciel passe du noir d'encre au bleu nuit, au bleu pétrole,

au bleu turquoise très foncé puis l'horizon s'éclaire d'un peu de jaune et je découvre, émerveillé, le décor fantastique qui nous entoure. On doit être à près de 4.000 mètres, déjà ! A droite, les mamelons réguliers des volcans, ourlés de nuages nacrés. La piste serpente à travers de larges vallées sombres jusqu'à la rivière Putana qui s'évase en un vaste marais gelé. Nous traversons trois gués pris par la glace qui casse en plaques au passage de la voiture. Les phares font scintiller le givre devant nous comme une infinité de minuscules diamants. C'est vraiment superbe.

La lumière conquiert l'obscurité définitivement. Les couleurs se réchauffent, les montagnes prennent du relief, on commence à voir onduler les herbes. Nous passons au pied du volcan Tatio qui donne son nom au site des geysers. Je suis bien réveillé maintenant, stimulé par le paysage. Au loin, un cirque de hautes crêtes arrondies, comme une gigantesque couronne et soudain... une fumée blanche qui sort de la montagne... et là-bas, un jaillissement de vapeur !

Je suis très excité. Le phénomène des

geysers est rarissime : au parc du Yellowstone, un panneau didactique explique qu'il existe seulement cinq endroits au monde où on peut l'observer : au Yellowstone (USA) au Kamchatka, en Islande, en Nouvelle-Zélande et au Chili. Nous y sommes ! Certes, les geysers d'El Tatio sont moins spectaculaires que ceux du Wyoming mais quel endroit extraordinaire, à 4.300 mètres d'altitude, au milieu d'une région sauvage des Andes, à quelques kilomètres de la Bolivie. Notre véhicule ralentit car le sol, réchauffé, est devenu boueux et il y a des ornières. Nous contourons un dernier gué, passons à côté de quelques petits cratères de vapeurs pour s'arrêter tout au bout de la piste, sur une aire de cailloux. Dehors, il gèle à pierre fendre (- 8°). Tout autour de nous, des colonnes de vapeur s'élèvent dans le silence de la montagne, entrecoupé par des glouglous et des chuintements.

C'est une marmite infernale ! Le magma affleure sous le bouchon de lave de cet ancien cratère effondré; il surchauffe l'eau souterraine, la fait circuler dans des boyaux rocheux, par

Suite de la page 13

des siphons naturels, jusqu'à ce qu'elle s'accumule, brûlante, dans des cavités où la pression des gaz déclenche des projections bouillonnantes par les fissures du sol.

L'immense machine à vapeur fonctionne ainsi continuellement depuis des milliers d'années. C'est au petit matin que le phénomène est le plus spectaculaire car le contraste entre l'eau bouillante et l'air glacial accentue les vapeurs et produit même, à certains endroits, des jaillissements d'eau à hauteur d'homme (ce qui est modeste si l'on compare avec les performances des geysers du Yellowstone qui montent à 10 ou 15 mètres et parfois plus !).

Nous faisons une balade magnifique au milieu des bassins remplis d'une eau minérale translucide, bordés de soufre orange, dans laquelle ondulent des algues noires, oui ! des algues, capables de vivre dans ces conditions extrêmes. Certaines bouches de geysers ont grandi comme des stalagmites par l'accumulation des sels : on dirait de grosses ruches, beiges, ruisselantes d'eau brûlante qui dépose inlassablement des couches de calcaire, formant d'innombrables petites vasques en terrasses.

Vers huit heures, le soleil apparaît enfin derrière la montagne et c'est

l'enchantement ! Toutes les couleurs se révèlent en une seconde: la roche devient ambre, la neige qui saupoudre les volcans autour de nous se met à étinceler, le sol calcaire vire du gris sale au rose crème, les plans d'eau, les mares reflètent le bleu intense du ciel. Suprême plaisir, le froid est chassé par la caresse puissante du soleil. Il y a dix minutes j'étais congelé, les doigts paralysés et maintenant j'entr'ouvre ma veste avec délice. Même la structure métallique que l'homme a

cru bon de placer au beau milieu de cet endroit rare - vaine tentative d'exploitation géothermique, paraît-il - a presque du charme ! Le site d'El Tatio est en majesté ...

(Note : l'excursion décrite ici a donc eu lieu en juin, c'est-à-dire au début de l'hiver austral. Le voyage du Jeune Barreau, lui, se déroulera en février, à la fin de l'été chilien : les conditions climatiques seront différentes : il fera plus chaud !).



Chacabuco

A la sortie de Calama, nous prenons la route d'Antofagasta, un ruban d'asphalte en excellent état qui traverse le désert côtier sur 200 kilomètres jusqu'à l'océan. Au loin, derrière nous, les Andes disparaissent.

Nous longeons de temps en temps les ruines de villes minières abandonnées depuis un demi-siècle. Dans les années vingt, il y avait ici une industrie prospère : le salpêtre, le soufre, le cuivre étaient extraits en quantité et la main-d'oeuvre logée dans des cités-dortoirs bâties au milieu de ce désert terrible. Les cours s'effondrant à New-York, Londres ou Santiago, ces agglomérations se vidèrent l'une après l'autre. On démonta les abat-jour d'opaline, on emporta meubles et outils dans de vieux Dodge vers d'autres Eldorado. Le vent et le sable firent s'écrouler lentement les murs, s'envoler les toits en tôle et ce qui

subsiste continue à se dégrader au soleil implacable de l'Atacama.

Nous décidons de visiter une de ces cités qui a l'air de loin, bien conservée. Mauvaise piste entre des ravins desséchés jusqu'à une clôture curieusement en bon état. L'ambiance est étrange : de l'autre côté des mailles d'acier nous voyons des baraquements, des réservoirs d'eau au couvercle conique, des carcasses de camions et ... des miradors.

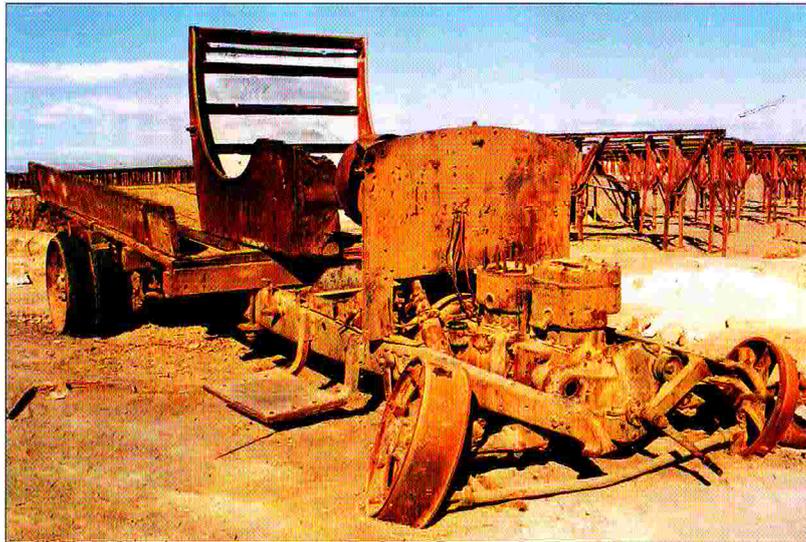
Nous levons une barrière pour pénétrer dans la cité morte lorsque soudain jaillit d'une maison un petit bonhomme rondouillard, vêtu d'un pantalon large et d'une veste sale, les cheveux d'argent avec une barbe de huit jours. Il se hâte en se dandinant derrière notre voiture. Nous nous arrêtons. Avec un sourire triste il nous annonce que nous sommes arrivés à Chacabuco et qu'il est le gardien.

Chacabuco ! ce nom foudroie littéralement Jorge, notre ami chilien. Il est passé ici voici vingt ans, peu avant le coup d'état de Pinochet : c'était alors une ville minière déserte mais encore bien conservée. La junte l'a convertie en camp de concentration. L'infrastructure était en place : allées tracées à angle droit, bordées de maisons en ciment où logeaient les ouvriers : bâtiments administratifs; demeures des ingénieurs, des policiers, tout était en place pour accueillir les services de sécurité de la dictature et leurs prisonniers.

Ici des milliers d'hommes, coupables d'être de gauche, furent emprisonnés, torturés, anéantis pendant des années, loin des oreilles et des yeux du monde extérieur. Chacabuco, c'est Breen-donck pour les Chiliens et voilà pourquoi notre ami est bouleversé. Voilà pourquoi aussi la clôture paraissait

neuve et il y avait des miradors !

Le gardien propose de nous faire visiter le site qui est devenu une sorte de monument national. Il ne faut pas que les morts de Chacabuco disparaissent dans l'oubli. Tous les jours, quelques visiteurs signent le livre d'or du gardien avec des mots d'émotion ou de colère. Il y a aussi des pillards ! voici deux ans, avant qu'une surveillance ne soit mise en place, des marchands de ferraille sont venus voler poutrelles, barbelés et même une antique locomotive rouillée placée au centre du camp, en souvenir de la splendeur industrielle passée. Ils ont couru de gros risques, ces vautours ! Le gardien nous prévient en effet de ne pas quitter les allées du camp car il y a encore de ci, de là, des mines enfouies sous le sable !



La gorge nouée nous suivons notre guide. Un ancien kiosque à musique ne parvient pas à égayer l'ambiance.

Je pense à cette photo de l'orchestre des prisonniers d'Auschwitz accueillant les nouveaux arrivants ...

Au fond de la place, le grand théâtre de la cité minière qui fut aussi le théâtre du camp mais on y joua d'autres scènes ! La vaste salle est nue, les rangées de fauteuils ont été démontées mais il y a encore la scène sur laquelle on accède par un plan incliné.

J'imagine ce lieu en 1925 : un soir de gala à Chacabuco-city... palmiers en

pot à l'entrée du théâtre illuminé... la foule endimanchée se presse pour écouter la médiocre cantatrice venue de Santiago par le train pour une tournée dans la lointaine province du cuivre ... L'image se transforme... Une centaine d'hommes sont parqués dans la salle, assis à même le ciment... chacun passe à l'interrogatoire, dans les loges des artistes, au fond de la scène, où traîne encore, dans un coin, une sinistre baignoire, insolite pour qui ne saurait pas où il est. Le soleil de l'Atacama pénètre par les fenêtres et les portes ouvertes et nous vrille les yeux comme l'éclair aveuglant d'Hiroshima.

Et notre petit bonhomme de guide

continue inlassablement à raconter la vie terrible du camp. Nous avons du plomb dans le coeur. C'est un endroit très impressionnant, aussi "nécessaire" que les volcans de l'Altiplano, la petite église de Chiuchiu ou la rade de Valparaiso pour celui qui veut approcher un tant soit peu le Chili. Nous saluons notre gardien à la sortie, en signant son livre d'or, avec un dernier regard sur le châssis d'un camion aux jantes rouillées, enfoncé dans le sable.

Et dire que Pinochet vit toujours dans son palais - bunker dans la banlieue de Santiago, adossé aux contreforts des Andes! Je suis certain que Chacabuco ne l'empêche pas de dormir...

PROGRAMME DU VOYAGE AU CHILI
18 FEVRIER - 4 MARS 1994

- Ve 18 FEB Départ Zaventem à 17 h.
- Sa 19 FEB Arrivée à Santiago vers 12 h. Transfert à l'hôtel Ritz. Déjeuner au restaurant "El Novillero". Visite de la Moneda. Soirée libre. (dîner non inclus)
- Di 20 FEB Visite de Santiago et de ses principaux musées. (déjeuner libre). Visite du pueblo de Los Dominicos, village artisanal. Dîner à Bellavista, le quartier des artistes. Soirée libre.
- Lu 21 FEB Vol Santiago/Arica Déjeuner à l'hôtel et réunion d'information. Après-midi, visite de la vallée d'Azappa et du musée archéologique. Soirée libre (dîner non inclus).
- Ma 22 FEB Excursion au parc national de la Lauca et du lac Chungarra. Pique-nique à Putre. Excursion alternative dans les altiplano andins. Soirée libre.
- Me 23 FEB Journée libre à Arrica. (repos conseillé) Visite de la ville. Soirée dans un restaurant typique.
- Je 24 FEB Vol Arrica/Antofagasta. Déjeuner dans l'avion. Transfert à Calama par la route du désert. Visite de la mine abandonnée de Chacabuco. Installation au Topotel. Dîner en ville.
- Ve 25 FEB Visite de la mine de Chuquicamata et déjeuner au restaurant des mineurs. Transfert à San Pedro de Atacama. Visite de la vallée de la Lune. Installation à l'hosteria de San Pedro.
- Sa 26 FEB Réunion d'information et visite du musée du père Lepage. Déjeuner libre et après-midi autour de la piscine. Soirée chez notre guide, Ricardo (Asado, BBQ chilien)
- Di 27 FEB Excursion au salar d'Atacama. Déjeuner au village de Toconao. Visite des ruines de Pukarra de Quito et Ayllo de Tulo. Soirée libre. (dîner non inclus)
- Lu 28 FEB Option. Soit Geisera del Tatio (4h du matin, 4 200 M),

- Ma 01 MAR Soit excursion dans le désert à Cuesta los Tambores. Les deux groupes se retrouvent à Chiu Chiu. Pique-nique. Visite de Lasana et retour au Topotel de Calama. Soirée libre.
- Ma 01 MAR Vol Calama / Santiago. Matinée libre. Déjeuner au Topotel. Arrivée à Santiago et transfert à l'hôtel Ritz. Soirée libre. (dîner non inclus)
- Me 02 MAR Matinée officielle à Santiago. Déjeuner. Transfert à Vina del Mar et installation à l'hôtel Miramar. Après-midi, ballade dans Valparaiso. Soirée libre. (dîner non inclus).
- Je 03 MAR Visite de la région et de ses plages. Asado. Réception le soir à la municipalité de Vina.
- Ve 04 MAR Journée libre et soirée d'adieu à l'hôtel Miramar.
- Sa 05 MAR Transfert à Santiago.
- Di 06 Mar Retour prévu à Bruxelles vers midi. (confirmation de l'heure précise bientôt).

Rappel des conditions de l'inscription.

Le prix pour tous est de 83 000 frs, sauf 73 000 frs pour les stagiaires de moins de trois ans de barreau et leur conjoint.

- paiement de 60 000 frs à l'inscription
- solde le 15 janvier au plus tard.

Le prix peut être augmenté en cas de hausse trop importante du dollar, ou de baisse brutale de notre franc. Les inscriptions sont réservées à nos membres en règle de cotisation. En cas d'annulation, le premier acompte sera conservé. Les boissons ne sont pas comprises. Les repas sont par ailleurs compris, sauf avis contraire dans le programme. Une réunion d'information à destination des participants sera prévue en janvier.

**BMW BRUSSELS (QUARTIER LOUISE):
LA CONFIANCE TOUT PRÈS DE CHEZ VOUS.**



VVL/BBDO

Découvrez un monde de confiance où la perfection est un objectif permanent. Le professionnalisme du personnel s'appuie sur une infrastructure de haut niveau. Son sérieux, sa compétence et sa maîtrise technologique sont votre meilleure garantie pour vos entretiens et vos travaux de carrosserie. Pour votre facilité, nous mettons un parking à votre disposition. **Si vous aimez conduire.**



BMW Brussels

Succursale de BMW Belgium s.a.

Rue du Magistrat 22/38 - 1050 Bruxelles - Tél: 02/641 57 11

BILLET D'HUMEUR

Christine de Ville de Goyet

Lorsque les fées se penchent sur les berceaux, elles distribuent beauté, intelligence ou dons artistiques et l'enfant grandit heureux ... jusqu'au jour où il se rend compte que d'autres dons auraient été plus utiles.

Prenons un exemple concret : quel est l'avocat qui n'a jamais rêvé de posséder le don d'ubiquité ?

Ce sera chose faite demain, car la science vient à votre secours : le clone d'avocat va bouleverser votre vie, dans des proportions qui feraient pâlir de jalousie le nouveau Code judiciaire.

La découverte de la possibilité de reproduire des embryons humains par clonage a fait sensation, et il n'est personne que la nouvelle n'ait - à juste titre - fait frissonner.

Mais a-t-on songé à l'utilité du clone dans notre vie quotidienne de marathoniens des prétoires ?

Imaginez-vous, arrivant le matin au Palais de Justice avec vos 6 ou 7 clo-

nes, en Renault Espace (votre coupé Golf étant devenu trop petit).

Vous vous rendez tous au vestiaire (qui aura bien sûr été préalablement agrandi) où vous saluez ensemble Monsieur Destrijker et ses 2 clones (l'un répond au téléphone, l'autre repasse les toges et le troisième commente les résultats de football avec Didier De Quévy).

A 8 heures 35, en file indienne, vous gagnez la salle des pas perdus.

Pendant que votre clone 1 achète le journal, que votre clone 2 reste à l'entrée pour attendre votre client, vos clones 3 et 4 ont déjà pris place à la 1ère chambre et à la salle A. Vous envoyez le numéro 5 à la Chambre du Conseil, le numéro 6 à un appel du rôle et le 7 à la Caisse Privée pour voir si le client que le clone 2 attend a bien payé la provision avant l'audience de ce matin.

Cela vous laisse libre de vous diriger vers la salle des Référés où vous plaidez vous-même le seul dossier im-

portant de votre matinée; vous irez ensuite déguster un café en attendant que votre équipe vienne vous faire rapport.

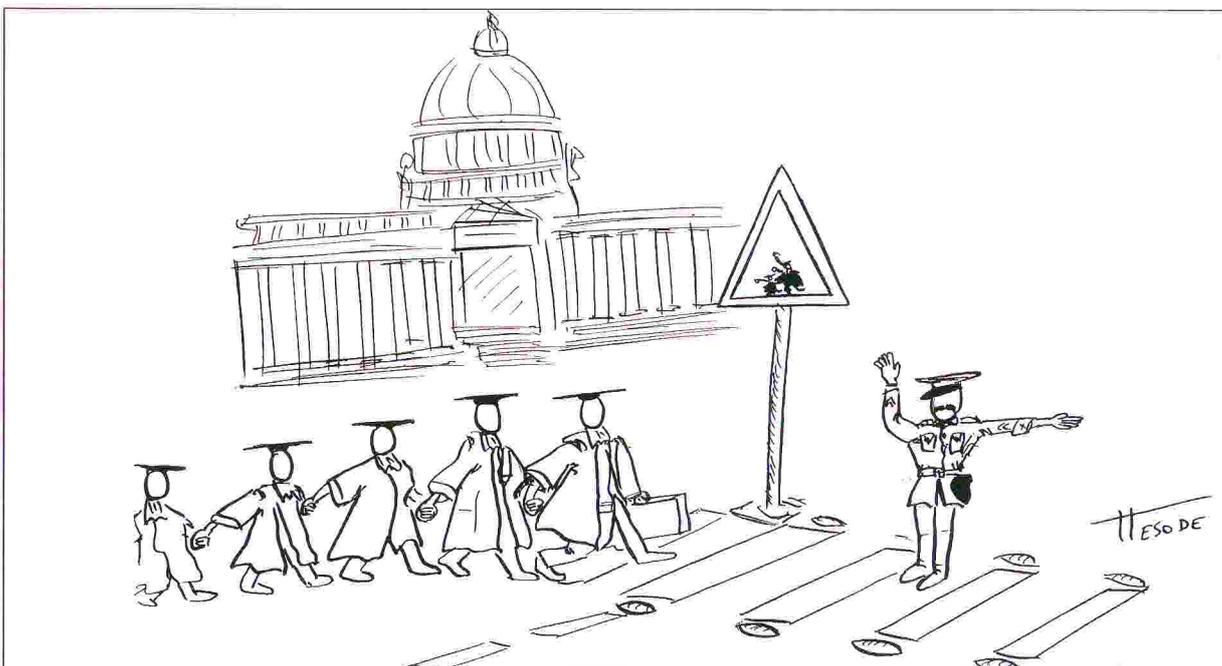
Pendant ce temps-là, dans le Palais, les magistrats et vos adversaires sont ravis puisque vous et vos clones êtes à l'heure à toutes les audiences et disponibles.

A-t-on jamais rien inventé de plus extraordinaire pour nous simplifier l'existence ?

Tout n'est jamais parfait, bien sûr, et des esprits chagrins y trouveront à redire sous prétexte qu'il est des confrères que l'on préfère ne rencontrer qu'en exemplaire unique.

Personne ne les contredira, mais si le Conseil de l'Ordre ajoute l'interdiction de clones à la liste des sanctions disciplinaires, l'effet de dissuasion sera tel que plus aucun adversaire ne vous causera d'ennuis.

Alors, many happy new years avec les clones ! ■





AYDILAT GÉNÉRAL

LESODE

Jean Van Steenwinckel

JUBILATE !

**Les philharmonies tchèque et slovaque
au Palais des Beaux-arts de Bruxelles**

"Jubilate", réjouissons-nous. Tel est le titre du festival dans le cadre duquel s'inscrivaient les concerts mémorables donnés par les Orchestres Philharmoniques Tchèque et Slovaque au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles, respectivement les dimanches 3 et 10 octobre dernier.

Ce festival, organisé par la Fondation Europalia, les Festivals de Flandre et de Wallonie et la Société Philharmonique de Bruxelles et placé sous le patronage de la Communauté européenne, a pour objectif de faire connaître et de mettre en valeur l'héritage culturel commun des pays de l'Est et de l'Ouest de l'Europe.

Pour le premier cru de ce festival, les organisateurs avaient choisi de présenter au public belge, en l'espace de deux week-ends, un panorama de la musique tchèque et slovaque. L'année prochaine, ce sera au tour de la Pologne, et en 1995, ce sera la Hongrie qui sera mise à l'honneur.

Durant les week-ends des 1er et 8 octobre, l'occasion nous fut offerte d'entendre et de découvrir tant au Palais des Beaux-Arts qu'au Théâtre Royal de la Monnaie et à la Maison de la Radio, des oeuvres parfois peu connues de compositeurs célèbres SMETANA, DVORAK, JANACEK, SUK, MARTINU) mais également des oeuvres de compositeurs moins connus (MACHAUT, STAMIC, MYSLIVECEK, VORISEK, ZELENKA, NOVAK).

Le dimanche 3 octobre, l'Orchestre Philharmonique Tchèque et le Choeur de Prague créaient l'événement - et il fut de taille - au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles.

Quel dommage que ce concert n'ait pas attiré un public aussi nombreux que ce que l'on était en droit d'attendre pour des interprètes d'un tel niveau. J'ai cru ce soir-là que ce phé-

nomène était dû au programme choisi, l'oratorio "Svata Ludmila" de DVORAK ne comptant pas parmi les oeuvres les plus célèbres du compositeur (à l'instar de son "Stabat Mater", de sa "Messe en ré majeur" et de son "Requiem"). Ma première impression fut toutefois infirmée le dimanche suivant, le public venu applaudir la Philharmonie Slovaque n'étant guère plus fourni, alors même que l'oeuvre figurant au programme - "Ma Vlast" de Bedrich SMETANA - ne souffre assurément pas du même "handicap" que l'oratorio de DVORAK.

La pléthore de festivals, plus passionnants les uns que les autres, qui se déroulaient pendant la même période explique sans doute les nombreux fauteuils inoccupés. Heureusement, le public averti venu assister au concert du 3 octobre répara cette offense, en réservant à la Philharmonie Tchèque et au Choeur de Prague une longue ovation debout.

"Svata Ludmila" - qui, à ma connaissance, n'est pas disponible sur disque - est une oeuvre majestueuse, haute en couleurs sonores, dans laquelle les chœurs, réminiscents de HAENDEL, jouent un rôle prépondérant.

Le personnage central de l'histoire est la princesse Ludmila, qui fut la première princesse chrétienne de Bohême. Convertie à la foi chrétienne à la fin du 9e siècle, elle fut assassinée par sa belle-fille au 10e siècle, ce qui fit d'elle une martyre et lui valut d'être canonisée, devenant ainsi sujet de culte religieux et politique pour le peuple tchèque.

L'oratorio, qui ne relate pas ces faits dramatiques, est centré sur la christianisation de la princesse Ludmila et du prince Borivoj. Dans la première partie, qui s'ouvre par une fête païenne, le moine chrétien Ivan convertit en un sermon ("Il n'y a qu'un Dieu, il n'y a qu'une vérité") la princesse Ludmila à la foi chrétienne. Dans la deuxième

partie, la princesse persuade son époux, le prince Borivoj, de devenir lui aussi chrétien. La troisième partie, qui se déroule dans la cathédrale de Moravie, est une fresque slave impressionnante, qui relate le baptême de la princesse Ludmila et du prince Borivoj, symbolisant ainsi la christianisation de la nation tchèque toute entière.

Je ne puis que faire part de ma profonde admiration face à la précision et l'ampleur du Choeur Philharmonique de Prague, qui ne faiblit à aucun moment - ce ne fut certes pas une surprise, mais une telle performance est toujours impressionnante! Pendant la troisième partie de l'oratorio, il fut rejoint par le chœur d'enfants de la Schola Cantorum Cantate Domino d'Alost (symbolisant la rencontre entre les interprètes de l'Est et de l'Ouest de l'Europe), dont la performance - du haut du deuxième balcon - mérite elle aussi d'être saluée.

Le timbre éclatant et stable de la soprano Eva Urbanova domine fièrement les unissons tutti de l'Orchestre, des chœurs et des solistes pendant la troisième partie de l'oratorio. Quant aux autres solistes (Mar-ta Benackova - mezzo, Stefan Margita -ténor, Miroslav Kopp -ténor, et Peter Mikulas -basse), ils furent tous à la hauteur à défaut d'être exceptionnels.

Enfin, il faut rendre un vibrant hommage à Jiri Belohlavek, qui réussit à mettre en valeur les innombrables richesses de cette oeuvre imposante. La précision de sa direction ne fut démentie à aucun moment au cours de cette soirée.

C'est avec infiniment de plaisir et d'émotion que l'on réécouterait ces talentueux musiciens sur compact disc, dans les 6ème et 8ème Symphonies de DVORAK, dont ils ont récemment enregistré des versions de référence (chez Chandos).

Le dimanche suivant, lors de la clôture du festival, la Philharmonie Slovaque

Suite de la page 19

dirigée par Ondrej Lenard a démontré - mais ce ne fut en rien une surprise - qu'elle n'avait rien à envier à sa grande soeur tchèque.

Contrairement à l'oratorio de DVORAK, le cycle des poèmes symphoniques *Ma Vlast* (Ma patrie) de Bedrich SMETANA qui nous fut interprété ce soir-là est bien connu - spécialement le deuxième poème du cycle, "La Moldau".

Sans verser dans le sentimentalisme, Ondrej Lenard brosse avec ferveur la collection de tableaux décrits dans ce cycle de poèmes symphoniques, tour à tour paisibles et violents.

Le cycle débute par une évocation de la "Forteresse Haute" ("Vysehrad),

citadelle qui se dressait jadis à l'entrée de Prague et où résidaient, d'après la légende, les premiers princes de Bohême. S'agissant du thème principal, il réapparaît dans d'autres poèmes du cycle.

Le deuxième poème, le plus célèbre, suit le cours de "La Moldau" ("Vltava"), rivière qui prend sa source dans le Sud de la Bohême et qui traverse Prague. La violence frénétique du troisième tableau, inspiré de la mythologie tchèque, évoque le massacre de soldats par des amazones. Le quatrième poème nous fait découvrir, au travers d'une promenade à la campagne, les beautés naturelles du paysage de Bohême, et évoque la danse, omniprésente dans la vie du peuple

tchèque. Quant aux cinquième et sixième poèmes, ils expriment avec puissance le nationalisme et la détermination du peuple tchèque, mêlant références historiques et populaires; le thème principal, le Vysehrad (Forteresse Haute) clôture le sixième poème, bouclant ainsi la boucle thématique du cycle.

Comme le soulignait le Président Delors dans les premières pages du programme du festival, "Jubilate" symbolise la joie et les retrouvailles. Puisse la célébration de l'identité culturelle commune entre les peuples de l'Est et de l'Ouest de l'Europe rassembler un public plus nombreux lors des prochaines éditions de "Jubilate"! ■



Maison LARCIER s.a.
rue des Minimes 39 - 1000 Bruxelles

- Les Codes Larcier
- De Larcier Wetboeken
- Le Répertoire Notarial
- Le Recueil annuel de jurisprudence belge (R.A.J.B.)
- Le R.A.J.B. informatisé
- Les Nouvelles
- Le Journal des Tribunaux
- Les Dossiers du J.T.
- Le Journal des Tribunaux du travail
- Le Journal des Tribunaux - Droit européen
- Le Larcier Cassation
- Le Bulletin législatif
- Les Tables législatives mensuelles
- La Revue de droit social
- Les Annales de droit de Louvain
- La Revue trimestrielle de droit familial
- Les Précis de la Faculté de droit de Louvain
- Les Travaux de la Faculté de droit de Namur
- FEC - Paris
- Nombreux ouvrages, monographies, ...

Commandes et facturation :
Maison LARCIER s.a.

c/o Accès + sprl, Fond Jean Pâques 4 - 1348 Louvain-la-Neuve - Tél. (010) 48 25 00 - Fax (010) 48 25 19

BILLET D'HUMEUR D'UN JOURNALISTE

Benoît Grevisse

Jean-Denis Bredin publie une nouvelle version de l'"Affaire". "C'est bien. C'est beau", me dis-je l'autre soir à la caisse de mon GB brabançon. L'heure était tardive. J'avais dû bousculer mes habitudes pour ne pas faire mes petites courses en un vendredi (noir, vert ou rouge ?) où, par effroi social et peur des repréailles, tout client solidaire évite de rentrer. "Gagnant ou perdant ?", m'interrogeai-je fugitivement, toujours à cette même caisse et déjà perverti par le slogan maison.

"Bredin revient" me répétait-je. "Voilà un homme persévérant, un avocat sans relâche qui ne se dreyfuse rien, qui cent fois remet sa toge sur le métier pour pousser un "J'accuse again" sur le sommet de la vague zolienne. "Emile", invoquai-je en glissant une boîte de petits pois dans le sac de plastique suspendu à sa potence. "Emile", disais-je donc, "tu serais fier de voir ainsi ton flambeau repris par de fidèles serviteurs. Les Bredin, les Berri sont autant de Lantier portant la flamme de puits en puits. Ah la rage de justice ! Ah le courage de la violence, la haine de la misère ! Merci Berri, pour cette poitrine déchirée d'un Depardieu donnant sa vie pour la lutte sociale ! Merci Renaud, pour tant de vérité ! Merci pour tes romances picardes qui remuent au plus profond de nous les racines de la vie authentique ! Merci encore pour cette casquette crânement portée (ce qui demeure un must ontologique pour tout couvre-chef) !".

"Ah ... cette casquette, Renaud, est devenue l'étendard de la conscience sociale, le ravisement coquet de politiciens en quête d'image radicale, et la relance inespérée pour de nombreux petits chapeliers réduits, jusque là, à lutter courageusement, en d'obscurs ateliers et dans des conditions moyenâgeuses, contre la déloyale concurrence venue de l'Est,

de l'Asie, du Tiers-Monde et des Etats-Unis ! Merci Renaud ! Merci Zola, Bredin, Berri et les autres ! Merci !"

"-Merci, merci ... Vous êtes bien aimable. Mais ce n'est pas ce que je vous demande", m'interrompit la caissière pressée par les cinq dernières minutes que venait de sonner la voix moelleuse d'une employée de l'accueil, habituée à ficher l'aimable clientèle à la porte.

Je pris alors conscience que quelque chose avait interrompu le rythme effréné des "bips" de la lecture optique du prix de mes surgelés. Je faillis m'interroger sur l'hypocrisie de cette technique au regard du roulement sonnante et trébuchant des bonnes vieilles caisses enregistreuses, façon *Pink Floyd*, qui ne vous laissaient aucun doute sur l'aggravation de l'état de vos finances. Mais la caissière insistait.

"Vous n'avez pas pesé vos avocats !" ... "Calamité ! Entre Bredin et Zola, j'ai oublié de peser mes avocats. Pas d'entrée ce soir ... S'il y avait plus de balances dans le rayon, cela n'arriverait pas" pensais-je, en bredouillant des excuses à la caissière énervée qui d'autorité mit mes avocats de côté. "Trop tard pour faire appel au chef du frais" me dit-elle. Sans appel.

Fébrile, je me suis appliqué à faire entrer une pizza, emballée sous vide, dans un sac déjà chargé de petits pots d'aliments pour nourrissons.

L'astuce est de ne pas entamer ce traître plastique qui ne manquerait pas une telle occasion de se rompre entre caddie et coffre de voiture. Vaguement gêné par mon comportement de consommateur asocial, je cherchais à me faire comprendre de cette caissière qui, tout compte fait, devait déjà comptabiliser trois ou quatre minutes surnuméraires de récupération plus qu'improbable. J'allais lui parler conflit

social, piquet de grève, lutte pour l'emploi. J'allais compatir et soutenir, solidaire dans l'épreuve ...

Elle me coupa l'herbe sous le couplet. Attendue par l'émoi maladroit qu'avaient provoqué chez moi ses remontrances ou, plus probablement, inquiète pour son retour au foyer, elle me fit une conversation météorologique : Est-ce qu'il gèle encore dehors ? Est-ce qu'on a dégagé ? Parce qu'hier c'était scan-daleux. Son mari a mis quatre heures pour rentrer. Il a loupé les infos, Dechavanne, Double 7 - qu'il ne man-que jamais depuis le début, sauf une fois quand sa mère est morte; et ça on peut le comprendre - et même Hervé Meillon. Il a tout juste pu regarder Canal. Puis il est allé se coucher. Quelques flocons et la Belgique est paralysée. C'est pas comme au Canada où elle est déjà allée parce que son frère y travaille comme chef de cuisine. Il faut voir là-bas. Ça ne leur fait pas peur à eux, la neige. Ici, c'est toujours la même chose. Ça ne marche pas. Mais on ne saura jamais qui est en faute. Ça fait 5.663, monsieur ...

Me parler frimas alors que je nourris une introspection sociale, moi ça me refroidit. Je gardai donc piteusement mes considérations pour moi. "Emile, réveille-toi" invoquai-je en tendant ma carte de paiement "ils sont devenus mous". "Diable, c'est la crise" m'interrompis-je, en voyant apparaître le montant cristallisé.

"-Allez, bonne soirée, monsieur. Aujourd'hui, il y a un match à la télé", entendis-je encore derrière moi, alors que je poussais déjà mon caddie vers la sortie.

En traversant le parking je me suis trempé les chaussures. "Les employés auraient tout de même pu dégager", me suis-je dit en crispant les orteils. ■



BRUYLANT

RUE DE LA RÉGENCE, 67 - 1000 BRUXELLES - TÉL. (02) 512 98 45 - FAX (02) 511 72 02

L'ÉDITEUR DU LIVRE ET DE LA REVUE JURIDIQUES EN BELGIQUE

DIFFUSEUR POUR L'EUROPE DE NOMBREUX OUVRAGES ÉTRANGERS, NOUS POUVONS EN
OUTRE COMMANDER PARTOUT DANS LE MONDE TOUS LES OUVRAGES JURIDIQUES.

DERNIÈRES NOUVEAUTÉS

L'institution de la conciliation dans le cadre de GATT. Contribution à l'étude de la structuration d'un mécanisme de règlement des différends, par Éric CANAL-FORGUES.
ISBN 2-8027-0824-4. - 1993, 687 p., **4.900 F.**

La Constitution fédérale du 5 mai 1993.
ISBN 2-8027-0851-1. - 1993, 292 p., **1.900 F.**

Compétences culturelles en Europe et principe de subsidiarité, par Marie CORNU.
ISBN 2-8027-0835-X. - 1993, 231 p., **1.920 F.**

Le divorce par consentement mutuel.
ISBN 2-8027-0863-5. - 1993, 384 p., **3.200 F.**

Le droit des affaires en évolution. - Tendensen in het bedrijfsrecht. - Tome IV. - 4^e journée du juriste d'entreprise - 28.X.1993. - Deel IV. - 4de dag van de bedrijfsjurist - 28.X.1993. (Association belge des juristes d'entreprise / Belgische vereniging van bedrijfsjuristen.)
ISBN 2-8027-0874-0. - 1993, 212 p., **1.760 F.**

L'entreprise et la gestion des déchets.
ISBN 2-8027-0833-3. - 1993, 420 p., **3.260 F.**

Lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Coordination officieuse septembre 1993.
ISBN 2-8027-0865-1. - 1993, 232 p., **580 F.**

Les entreprises multinationales en droit international, par Patrizio MERCIAL.
ISBN 2-8027-0840-6. - 1993, 414 p., **3.200 F.**

Le pacifisme en Europe. Des années 1920 à 1950.
ISBN 2-8027-0849-X. - 1993, 455 p., **2.400 F.**

Problèmes actuels de la réparation du dommage corporel.
ISBN 2-8027-0855-4. - 1993, 267 p., **1.850 F.**

Droit d'auteur et copyright, par Alain STROWEL.
ISBN 2-8027-0853-8. - 1993, 724 p., **3.600 F.**

Le traité de Maastricht. Genèse, analyse, commentaires.
ISBN 2-8027-0852-X. - 1993, 804 p., **4.850 F.**

LES CODES BELGES

de Servais et Mechelynck

Entièrement sur feuillets mobiles

Cinq tomes (en huit classeurs cartonnés plein simili-cuir)

Trois mises à jour par an

Collection complète : **19.500 F**

À jour au 1^{er} mai 1993

Pour les étudiants, prix spécial plus 4 mises à jour gratuites et par la suite 50 % sur celles-ci durant toutes leurs études.

Pour les avocats stagiaires, prix spécial de 15.500 F., 3 mises à jour avec 50 % plus un abonnement d'un an à la « Pasicrisie belge ».

UN AUTOMNE CHARGÉ

Guy Uyttendaele

Le cinéophile ne se plaint pas de cet automne : il y a eu et il y a encore beaucoup de choses à voir dans les cinémas bruxellois.

A tout seigneur tout honneur, ALADDIN des studios Disney : le dessin animé déjà renouvelé avec BEAUTY AND THE BEAST, l'an dernier, connaît une explosion d'imagination, de féerie, de techniques nouvelles qui permet aux adultes de retrouver le plaisir parfois perdu de se rendre sans hésiter à ce genre de spectacle.

Il faut voir ALADDIN en version originale anglaise, car le génie de la lampe est incarné vocalement par Robin Williams, en toute grande forme, et les auteurs du film ont poussé l'humour jusqu'à donner à leur personnage les traits schématisés, mais aisément reconnaissables, de cet excellent acteur. De plus, l'action ne faiblit pas, les images sont superbes, les allusions à des acteurs et personnages de cinéma ajoutent à notre plaisir.

MUCH ADO ABOUT NOTHING est lui aussi un ravissement pour l'oeil et l'esprit : une comédie de Shakespeare mise en scène par Kenneth Branagh et jouée notamment par la grande Emma Thompson ne peut qu'emporter tous mes suffrages, d'autant plus que le film a été tourné en Toscane, ce qui nous vaut de superbes images; la mise en scène est vive, pétillante même, la diction des acteurs est parfaitement shakespearienne et, au début, la musique un peu envahissante correspond parfaitement au titre de la pièce... C'est le seul reproche que l'on pourrait faire à ce que je considère comme un des très bons films de l'année.

THE AGE OF INNOCENCE est tout l'opposé du précédent. Si ici aussi les décors et images sont d'une grande beauté, Martin Scorsese s'en est servi pour traduire la grande froideur et le conformisme de la "bonne société" new-yorkaise de la fin du siècle dernier. Certains ont comparé ce film à une oeuvre de Visconti, je n'irai pas jusque là, mais il s'agit incontestablement d'un fort bon film qui nous change par son propos de l'érotisme de productions récentes : un amour platonique mais profond, une retenue de sentiments comme dans AGE OF INNOCENCE sont peu courants à l'heure actuelle. Michelle Pfeiffer est décidément un des meilleurs talents d'Hollywood en ce moment et son registre est particulièrement varié : il suffit pour cela de comparer ce film-ci avec sa prestation dans THE BAKER BOYS.

Un peu d'exotisme maintenant à propos de deux films parlant espagnol, l'un JAMBON JAMBON, vrai produit espagnol, l'autre EL MARIACHI mexicain, adopté par un producteur américain qui en assure la promotion mondiale.

EL MARIACHI est filmé et construit comme une réalisation "vidéo", avec peu de moyens, des acteurs évidemment inconnus de nous, une caméra d'une souplesse et d'une virtuosité rares actuellement. Il y a de l'action, de l'humour, un sens de la caricature de la société mexicaine provinciale et quelque peu maffieuse qui valent le dérangement. Allez-y vite si il est encore à l'affiche au moment où vous lirez ces lignes ...

JAMBON JAMBON, par contre, est tout à fait le reflet de l'Espagne de toujours et d'aujourd'hui. Bigas Luna,

son réalisateur, est un nom à retenir. Ici, l'humour est aussi présent que le sexe et le sang, le tout sous le soleil brûlant de Saragosse. Le chassé-croisé amoureux et "physique" des six personnages est savoureux, même si le drame ou plutôt le mélodrame, un peu grand-guignolesque est sous-jacent.

L'Argentine, pays trop rare sur nos écrans, nous a envoyé LE COTE OBSCUR DU COEUR ("Lado Oscuro del Corazon", pardon my spanish !) qui, malgré ses mérites, n'a pas connu le succès et c'est dommage, car ce film était assez poétique et dès lors fort intéressant, bien que parfois un peu difficile à suivre.

Restons dans l'exotisme avec WEDDING BANQUET, Ours d'Or au festival de Berlin 1993, réalisé par un Taïwanais avec des acteurs chinois en ordre principal et parlant d'ailleurs à 90 % chinois. Histoire d'homosexuels, histoire drôle et touchante à la fois, rencontre de deux mondes, la tradition chinoise taïwanaise, la civilisation américaine et un zeste de Chine rouge; c'est aussi une histoire de famille dans laquelle l'homosexualité du fils unique cause bien des problèmes à ses parents dont le plus vif souhait est d'avoir un petit-fils.

Voyez cette gentille comédie plutôt que l'outrancier M. BUTTERFLY. En effet, malgré une distribution alléchante (Jeremy Irons et John Lone, le dernier empereur de Bertolucci), j'estime qu'il s'agit d'un film ampoulé, peu crédible (malgré un fond d'histoire vraie) et finalement ennuyeux. Je ne m'appesantirai pas sur les invraisemblances de la réalisation : ambassade française à Pékin avec l'anglais comme langue véhiculaire, juridiction française devant laquelle on pratique la cross-

Suite de la page 23

examination, diplomate hétérosexuel qui se laisse abuser par un travesti chinois ...

Kevin Kline joue lui dans une comédie qui rappelle les grands Capra de la belle époque. DAVE, aimable, humoristique, égratignant la politique américaine et les institutions de la première démocratie du monde, avec la complicité de Sigourney Weaver, première dame, dont on comprend parfaitement que le sosie du président en tombe amoureux.

THE CONCIERGE, comédie aussi, est interprété par Michaël J. Fox, qui est l'homme aux clés d'or d'un grand palace à New York. Que ne ferait-il pas pour satisfaire la clientèle et empocher de plantureux pourboires ? Ne comparez pas son "dévouement" quelque peu intéressé avec un film ancien interprété lui par un acteur aussi sérieux que Pierre Fresnay.

Enfin, je terminerai par JUST FRIENDS du Belge Marc Wajnberg. C'est un film honorable, parlant "bilingue" avec,

rassurez-vous, des sous-titres alternatifs, de jolies vues d'Anvers et du Parc du Middelheim, du jazz d'époque, des acteurs très crédibles, quelques clips (scènes très courtes) assez drôles, bref un essai parfaitement valable dans le domaine du long métrage belge de fiction.

En plus de tout cela, il y a les films que je n'ai pas ou pas encore vus et que vous avez peut-être vus, admirés ou détestés; nous en parlerons peut-être plus tard ou dans un couloir de notre cher Palais. ■



DIOGENE

**GESTION COMPLÈTE DES
DOSSIERS D'EXÉCUTION**

**COMPTABILITÉ
ÉTUDE OU SOCIÉTÉ**

**GESTION COMPLÈTE
DES FICHES A ET FICHES C**

**TRAITEMENT DE TEXTE
INTÉGRÉ**

BILINGUISME TOTAL

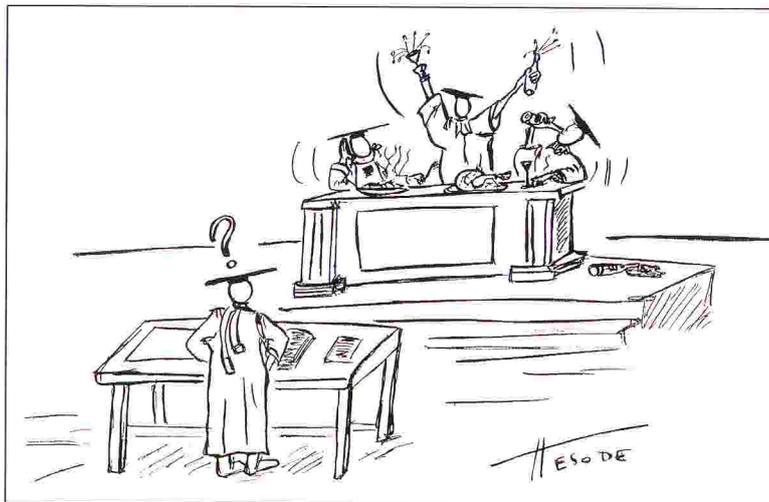
**ACTUELLEMENT PLUS DE 50 DE VOS CONFRÈRES
UTILISENT DIOGÈNE. DEMANDEZ NOTRE LISTE DE RÉFÉRENCE**

ICARE-SOFT

Siège social et d'exploitation :
Rue Pierre Bauwens 53 - 6030 CHARLEROI
Tél. : 071/30.22.06 - Fax : 071/30.58.59

Deuxième siège d'exploitation :
Akkermuntstraat 8 - 1930 ZAVENTEM
Tél. : 02/721.42.58

ACCUEIL DES STAGIAIRES



L'incontournable journée d'accueil réservée aux stagiaires se déroula cette année encore dans une ambiance "bon enfant".

Les discours de l'après-midi constituèrent très certainement le moment le plus solennel de cette journée. La bienveillante parole présidentielle ouvrit la séance. MMes Stépanian et Pouleau passèrent en revue les joies et les peines de la profession. L'occasion fut également donnée aux petits nouveaux d'écouter les recommandations de Madame Colot-Bivort. Me

Vlies invita les profanes à la négociation. Quant à Me Monville, il revendiqua pour ses futurs électeurs plus de justice. Pour terminer, MMes Blaise et Cruysmans captivèrent l'attention de leur auditoire, tandis qu'un imperceptible relâchement traversa l'assemblée lors du discours directorial.

Il était alors temps de se retrouver dans la salle du Conseil de l'Ordre où Monsieur le Bâtonnier Pierre Legros nous accueillit chaleureusement autour du traditionnel verre de l'amitié. Après ce cocktail, c'est pour moi le "trou noir".

Il semblerait que notre joyeuse troupe ait migré dans le quartier des Marolles pour y déguster une paella à propos de laquelle les avis sont partagés. Par contre, les opinions sont unanimes pour dire que notre président a réussi "son coup" -entendez sa soirée d'accueil. Les castagnettes, le Don Juan de service et ses deux pétillantes Lolita incendièrent les spectateurs médusés qui très vite se métamorphosèrent en acteurs délurés.

Quelle fête mes amis !

Laurence De Bauche

**VIENT DE SORTIR
DE PRESSE !**

L'ASBL FACE AU FISC

par M. Dewaelsche
Conseil juridique ID-Consult

Vous y trouverez un aperçu synthétique mais néanmoins complet du régime fiscal applicable aux ASBL. Tenant compte des dernières évolutions législatives - citons notamment les modifications intervenues au niveau de la TVA - cet ouvrage est l'instrument préalable en matière de fiscalité des ASBL.

100 pages • 1.240 F tvac

Ced-Samsom • Kouterveld 14 • 1831 Diegem • Tél. 02/723.10.19

Me Myriam Kaminski au Cercle Marin

"A TOUJOURS MONSIEUR PRÉVERT"



Une douzaine de tableaux un pupitre un piano
Un rai de lumière
Un rideau de fond
Un présentateur
Une porte avec son encoignure
Une avocate écoutée par un public ému

Voici l'Inventaire du cercle Marin de ce 14 octobre à la Fondation Isi Collin. Le présentateur était Me Emmanuel Cornu. L'avocate est Me Myriam Kaminski. Elle évoquait Jacques Prévert, et avait choisi de lui dire "Je t'aime" par la magie des mots et le mystère de la poésie.

"Ne raconte pas ma vie" lui avait dit le poète. Elle a donc jeté, simplement, quelques dates, quelques repères.

Le 4 février 1900, un des premiers jours du siècle et celui de la naissance de Prévert.

1923, l'année du premier rôle, pour qu'on se souvienne que Prévert avait écrit les scénarios et les dialogues des plus beaux films du cinéma français.

1923 encore, Montparnasse et le 54 de la rue du Château, noyau du Surréalisme. Michel Leiris témoignera: "ce poète voyou plein de charme avait été avec Desnos le créateur d'un rameau original du Surréalisme, apportant un ton populaire que jamais personne n'avait su trouver, avec un humour qui n'appartenait qu'à lui même".

Début 1928, Prévert a décidé: il écrira. Il avait compris à quel point l'écriture pouvait offrir un prolongement du songe et rendre possible l'impossible ...

Il écrivait en hâte sur le rebord des tables des bistrottes et ne se corrigeait pas. Il lui arrivait de donner ses griffonnages à ceux qui les lui demandaient, exactement comme Picasso offrait la nappe en papier qu'il avait crayonnée.

En mars 1943, rue de Buci, il rencontre par hasard Jeanine. Ils ne se quitteront plus

Me Kaminski savait d'instinct que Prévert ne se raconte pas.

Alors elle a choisi de lui parler. Elle lui rappelle sa maison toujours ouverte, ses amis. Et le mystère de la poésie opère. On le voit Monsieur Prévert, il est là, le dos légèrement voûté, le mégot aux lèvres, il entend et voit tout, et Me Kaminski le sait. Alors elle parle très bas. Il reste un peu en retrait parce qu'il est pudique. Il a cette pudeur des vrais tendres qui ne font pas de grandes déclarations et qui bouleversent encore plus.

Me Kaminski nous fera la grâce, sans un regard sur un papier, de lui prêter sa voix. Et ce sont les amis de Prévert qui nous rejoignent, Picasso, Braque et Miro. Jeanine aussi sera là, "cet amour tout entier, si vivant encore, et tout ensoleillé".

Me Kaminski nous dira aussi Barbara. Elle ne le lira pas comme on lit un poème mais plutôt comme l'on dit je t'aime ...

Rappelez-vous Me Kaminski
Il pleuvait sans cesse
Rue de Suède ce soir-là
Et vous étiez souriante
Et nous, nous sourions de même
Vous que nous ne connaissions pas
Vous qui ne nous connaissiez pas
Rappelez-vous
Rappelez-vous quand même ce soir là
N'oubliez pas
Un homme tout près se trouvait
Et vous avez cité son nom ...

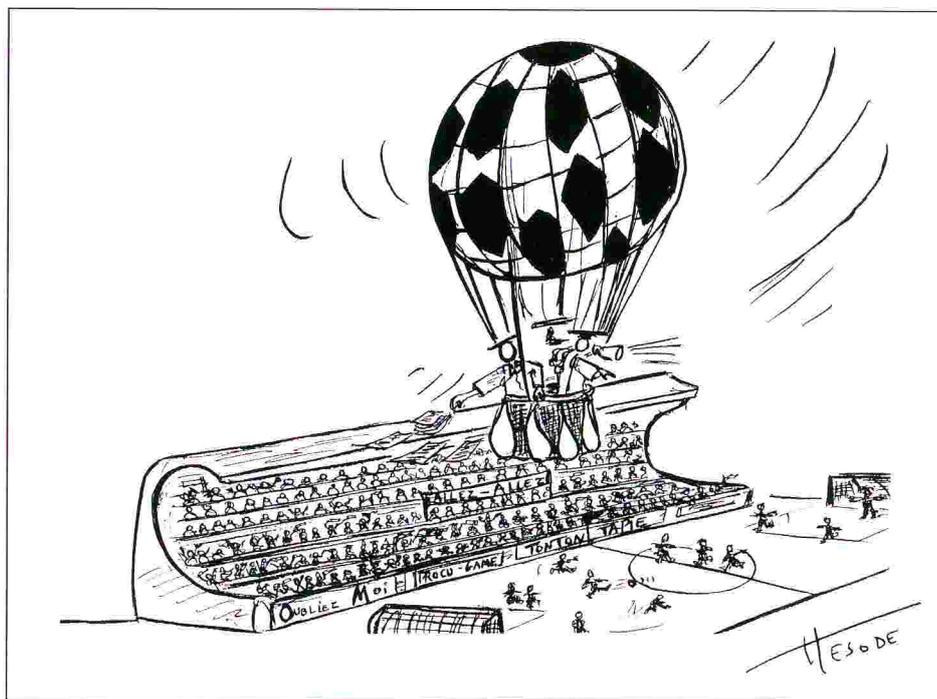
Il pleut sans cesse sur Bruxelles
Comme il pleuvait rue de Suède
Mais ce n'est plus pareil et tout est changé
On croirait même que le 11 avril 1977 n'a jamais existé
Que Prévert ne s'en est pas allé
Qu'il s'est simplement posé sur l'aile de l'oiseau-lyre
Cet oiseau que l'on a apprivoisé
Grâce à vous

Bonsoir, et à bientôt Me Kaminski.

Nathalie Dumont

Soirée-débat du 26 octobre 1993 :

"PROCES ET MÉDIAS"



Sujet complexe et mouvant s'il en est, à propos de pouvoirs si ce n'est antagonistes, au moins portés par des motivations différentes : d'une part l'information et d'autre part la justice. L'affirmation même que la presse constituerait un pouvoir est paradoxale, dans notre conception classique des "trois pouvoirs".

Monsieur le Procureur de la République de Mongolfier a exposé les raisons qui l'ont amené à se positionner résolument dans l'arène médiatique dans l'affaire Tapie : selon lui, il y fut contraint pour utiliser les mêmes armes que celui qu'il poursuivait.

La presse n'est donc pas seulement un moyen d'information, c'est aussi une arme. Singulier pouvoir que voilà.

Monsieur le Procureur du Roi Dejemeppe s'est quant à lui résolument placé en dehors d'un débat d'idées. Il a décrit par le menu la procédure des "conférences de presses" mise en place par le parquet de Bruxelles pour assurer l'information "objective" (?) des journalistes sur les principaux dossiers en cours. Voilà le principe du secret de l'instruction singulièrement relativisé. Me Guy François s'est à

juste titre inquiété du caractère unilatéral de ces conférences de presse.

Monsieur Christian Panier, avec une vigueur et une clarté singulière, a dénoncé notre "époque spectacle". En tant que magistrat du siège, il s'est dressé contre une certaine presse qui, motivée par un goût du sensationnel, cherche à améliorer son tirage en assurant une information aussi détaillée que possible sur les procès et affaires en cours. Le respect de l'individu est réduit à une préoccupation mineure et a posteriori.

Madame Gabrielle Lefèvre, représentante de l'A.G.J.P.B. (association des journalistes professionnels de Belgique), nous a offert un long plaidoyer pour une profession difficile. La presse va mal et les journalistes sont les premiers à en souffrir. Madame Lefèvre s'est opposée à l'instauration d'un "ordre des journalistes", même si elle reconnaît qu'il doit y avoir une déontologie de la profession. La raison singulière en est que les journalistes sont le plus souvent des employés, et qu'il serait dès lors impossible de les soumettre simultanément à un lien de subordination et à une discipline dont l'appli-

cation serait confiée à un organe indépendant. Etrange argument.

Nous attendions les réflexions de Monsieur Philippe Toussaint avec beaucoup d'impatience. Il nous parla cependant d'autre chose et s'en prit - de façon "spectaculaire" - à Monsieur de Mongolfier dont il réclama des explications sur son comportement dans l'utilisation de moyens de pression jugés irréguliers contre les personnes poursuivies.

Enfin, c'est avec un réel plaisir que nous avons entendu les réflexions teintées d'un humour sans pareil du Bâtonnier Xavier Magnée qui a clôturé ce tour de table. La presse est ce qu'elle est. Elle est libre, et la contrepartie de cette liberté, c'est sa responsabilité.

Une conclusion s'impose. Cette soirée animée a vu s'opposer des thèses diamétralement opposées sur les moyens à mettre en oeuvre pour maîtriser un phénomène important de notre société. Paradoxalement, le débat n'a pas vraiment eu lieu, un peu comme si à propos des médias, la communication n'était pas possible.

Jean-Marc Gollier

Fournisseurs et services spécialisés



**TRADUCTEURS
JURES**



**LOGICIELS
SPECIALISES**

Alias
Langues

101 Bld Saint-Michel • 1040 Bruxelles
Tél. 02/735.55.95 • Fax 02/733.67.28
Modem : 02/732.00.67

B
BUFFGEN TRANDUCTIONS S.A.

28, rue de Florence
1050 Bruxelles
Tél. 02/534.51.70 • Fax 02/534.72.31

**AISE
CENTER**

DOS • NOVELL • WINDOWS • OS-2
1E / 102 Av. Général Michel
6000 Charleroi
Tél. & Fax : 071/27.03.42

ACS

AVODATA • ADVODATA
CURADATA
10 Vrijdagmarkt • 8000 Brugge
Tél. : 050/33.46.95 • Fax : 050/33.62.98

**MARIE-PIERRE DEHASQUE
TRADUCTIONS**

59 Rue de Libersart • 1457 Walhain
Tél. : 010/68.97.08 • Fax : 010/68.00.73

PAUL JANSSENS



79/4 Avenue de la Toison d'Or
1060 Bruxelles
Tél. : 02/538.20.41 • Fax : 02/538.30.72
Modem : 02/539.06.85

Avonca

LR TECHNOLOGIES
2 Place du champ de Mars bte 8
1050 Bruxelles
Tél. 02/511.08.49 • Fax 02/502.62.04

CICERO LawPack
N°1 des logiciels pour avocats

AST

INFORMA Europe
38 Rue de Moorslede • 1020 Bruxelles
Tél. 02/425.08.00 • Fax 02/425.28.10
Mob. 017/35.19.20

SUSANNE KAROLYI

Toutes langues
Spécialisation : Hongrois

41 Rue Willems bte 1
1040 Bruxelles
Tél. & Fax : 02/230.90.85



Fournitures de
BUREAU & INFORMATIQUE

S.A. ODENDHAL

65b Rue de la Régence • 1000 Bruxelles
Tél. 02/512.13.83 • Fax : 02/511.42.93

RALIER

Voir annonce page 12

125 Rue Potaarde • 1080 Bruxelles
Tél. 02/469.03.33 • Fax : 02/469.02.80



APPLICATIONS
AVOCATS - HUISSIERS DE JUSTICE

Voir annonces pages 24 & 34
Tél. 071/30.22.06 • Fax 071/30.58.59
Tél. 02/721.42.58



RESTAURANTS



TRAITEURS



DETECTIVES



4-6 Rue de l'Épée (Pl. Bruegel)
1000 Bruxelles
Tél. 02/511.76.39

**LES FRERES
DEBEKKER**

95 Rue Charles Degroux
1040 Bruxelles
Tél. : 02/736.00.40 • Fax : 02/736.67.00



134 Rue des Carmélites
1180 Bruxelles
Tél. : 02/513.93.47 • Fax : 085/61.24.56

**BUREAU
PRIVON**

Spécialité :
Recherches en matière de
personne disparue • témoin
abus commerciaux
Tél. 02/346.45.94

L.C.I.

Formations Informatiques

séminaires personnalisés et modulaires

WordPerfect - Word - Ami Pro - Lotus - Excel - Dbase - Access - FoxPro - PC Mail - cc:Mail
Dos - Windows - Freelance - PageMaker - WP Presentation - CorelDraw - Novell - Lantastic,...

50 Bd de la Cambre
1050 Bruxelles
Fax: 02 687 30 53

02 687 34 05

- ◆ Horaire : jour, soir, week-end
- ◆ Expression : français, néerlandais, anglais
- ◆ Lieu : sur site ou en nos salles
- ◆ Système : Windows, Dos, OS/2, Mac,...

CONFÉRENCE BERRYER

du 26 novembre avec Mr Etienne Davignon



Vendredi 26 novembre, 9 heures du matin.

Je téléphone au secrétariat de M. DAVIGNON, pour m'assurer (mon côté inquiet de nature) qu'il n'a pas oublié la conférence BERRYER du soir et pour lui expliquer un tant soit peu le rituel de celle-ci.

Sa secrétaire me dit que le matin, Stevie est en réunion à Londres, et l'après-midi à Luxembourg mais qu'en principe il serait au palais à 20 heures comme prévu. En principe ... et s'il y avait du brouillard ?

12 heures 30.

Nous attendons au secrétariat de la conférence les secrétaires du stage de Paris, qui nous rejoignent pour déjeuner. Sur les dix annoncés, huit sont là à l'heure et à temps. Je souffle un peu, quoique Valérie DUBOIS, chargée du discours de présentation de Stevie, ne peut nous rejoindre que pas tard.

13 heures 30.

Les secrétaires parisiens et la commission de Bruxelles cassent la graine dans une petite brasserie d'Anderlecht. On refait le monde, ça rit, c'est vrai qu'on s'aime bien. Une semaine auparavant, nous étions tous à la rentrée de Paris.

15 heures.

Nous emmenons les secrétaires parisiens visiter le musée de la maison d'Erasmus. Le conservateur, Jean-Pierre Vandendriessche, nous éblouit, comme d'habitude. Ah ! Ces Belges ... et quel endroit, etc ...

Nous apprenons qu'Erasmus était bourré d'humour et qu'un de ses toasts était resté célèbre : il se moquait de son nez proéminent. Ce toast fut mis en vers par Edmond Rostand dans la célèbre tirade du nez de Cyrano. Incrédulité parisienne.

17 heures - 19 heures 30.

Break. Les parisiens se concentrent avant l'exploit, un peu comme des sportifs. On leur offre quand même une bière spéciale. Valérie s'est arrêtée à Compiègne pour nous avertir qu'il y avait du brouillard à couper au couteau sur l'autoroute et qu'elle serait très en retard. Petite sueur froide, je pense à Stevie.

20 heures. Palais de Justice.

Il est là, et même un peu en avance. Le premier secrétaire lui explique le déroulement de la soirée. Stevie, placide, l'écoute en sirotant une bière, assis sur un radiateur du couloir de la cour de cassation, la pipe clouée au bec.

21 heures.

Pas de Valérie. On décide de commencer, la salle des audiences solennelles est pleine. La parole est immédiatement donnée à Me Geoffroy CRUYSMANS.

Le discours ne manque pas d'envolée, ni de piquant. Il parle de l'oreiller de M. DAVIGNON et des siestes dans

Software Training Center

PHM
COMPUTING

DOS - OS2
MACINTOSH - MS WINDOWS
UNIX - AS 400

Français, Néerlandais et Anglais
A Anvers, Bruxelles, Gand,
Liège, Lille, Mouscron

Renseignements et Inscriptions
02/374.12.29

Suite de la page 29



son bureau.

La critique démarre, piquante elle aussi. Sacré Cruysmans (prononcer u-i). Tout à coup, apparition de Valérie. Le discours de présentation explose, plein de gouaille parisienne. Elle est mignonne, Valérie et se permet bien des choses. Stevie aussi, qui la met à sa place en trois mots. La salle se chauffe.

21 heures 30.

Me Françoise BLAISE prend la parole. Le discours est bien conçu, le ton un peu trop bas, mais il s'agit là d'un excès de timidité dû à son âge, car l'oratrice a moins de deux ans de barreau. Quelques spectateurs, plus âgés et moins courageux, ont tenté un petit chahut, cela aussi fait partie de l'arène. Ils sont les bienvenus à la tribune Berryer, l'an prochain. La critique est bonne. "Me Blaise, vous êtes comme la fusée Ariane, quand décollez-vous ?"

A mon avis il lui faudra un peu de temps.

Quelques minutes plus tard ...

On appelle à la tribune l'orateur suivant, Me Emmanuel CORNU.

Il a le langage châtié et le charme bcbg des purs produits de St-Michel.

Passionné par l'histoire de la famille royale et de la noblesse, digne chroniqueur de "l'Événement", l'orateur balance autant de vanes que de "M. le Vicomte", à la grande satisfaction de tous. La critique fut difficile. "Cornu, c'est un qualificatif ?"

Le vicomte eut le mot de la fin, montrant les parisiens : "ils ont dur, hein !"

22 heures 30

Me Eric CUSAS prend la tribune d'assaut.

Il nous raconte l'histoire d'un pirate du XVIII^e siècle, Etienne, qui, en pays mauresque, dépouilla de ses biens une dame d'âge mûr, la générale. Plus qu'un discours, c'était une fresque digne d'Angélique, la marquise des Anges.

Critique encore plus difficile, les parisiens sont décontenancés. Stevie, lui, boit du petit lait.

23 heures moins le quart.

Le contre discours est prononcé par Me Jean-Marc GOLLIER, qui choisit un style moins gouailleur et d'une finesse extrême. Il parle de la chance des enfants nés coiffés, et imagine un instant que Stevie aurait pu être un SDF.

Quelle classe.

Quelques minutes avant le début de la conférence, (flash back 20 heures moins le quart), j'avais demandé à Me Xavier MAGNEE d'assurer la contre critique, ce qu'il accepta aussitôt.

Après que Me GOLLIER se soit tu, laissant une impression de bien-être après les choses bien dites, Xavier, qui avait aussi consciencieusement que discrètement pris des notes durant la soirée, se lève, et un par un étrille les secrétaires du stage, totalement médusés. "Me Basile ADER, vous êtes le douzième secrétaire. De mon temps, les douzièmes secrétaires réservaient les trains, les hôtels et parfois les restaurants...", "Vous demandez si Cornu, c'est un qualificatif, mais Fedida, c'est quoi ça ?"

C'est le bouquet, l'apothéose, la libération totale des rires retenus. En un mot, Broadway !

Mais le dernier mot revient à Stevie. Un mot de remerciement. Simplement pour nous dire qu'il avait passé une délicieuse soirée.

Et nous donc !

Le président reconnaissant

LE SAINT GERMAIN
B R A S S E R I E

Un coin de paradis à 2 minutes du Palais de Justice...!

Que vous recherchiez un cadre agréable et discret,
Que vous aimiez la vraie cuisine préparée avec des produits frais,
Que vous ayez un budget limité, ou que vous vouliez faire la fête,
Que vous vous accordiez 45 minutes ou 2 heures pour déjeuner,

Tout est organisé pour vous recevoir au Saint Germain...!

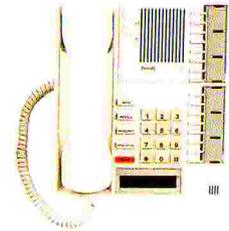
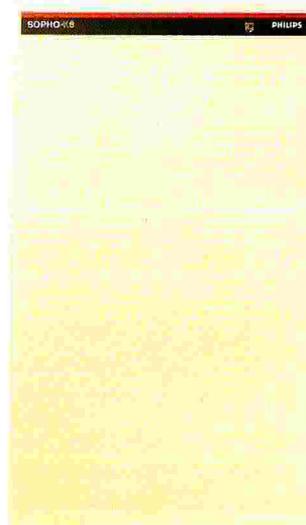
Un menu du marché, avec entrée, plat, dessert, vin et café à 880 Fb

Un coin pour les gourmands,
Une cuisine végétarienne,
Des plats minceur,
Des préparations aux œufs,
Et, bien sûr une cuisine traditionnelle et régionale.

Tout est fait pour vous faire passer
un moment agréable au Saint Germain...!

HOTEL SOFITEL BRUSSELS
Avenue de la Toison d'Or, 40 • 1060 Bruxelles
Tél.: (02) 514.22.00

CENTRAUX TELEPHONIQUES
PHILIPS



Le système idéal pour
professions libérales
et P.M.E.
Equiperment toutes
capacités.



TELEPHONIE
INTERPHONIE

SYSTEMES
DE DICTEE
TOUTES
MARQUES

TELEFAX
COPIEURS



NEW TELEPHONE BRUXELLES

Avenue de la Couronne, 376
Tél.: 02/640.34.95
Fax : 02/640.64.30

NEW TELEPHONE WATERLOO

Chaussée de Bruxelles, 312
Tél.: 02/354.60.98
Fax : 02/354.26.19

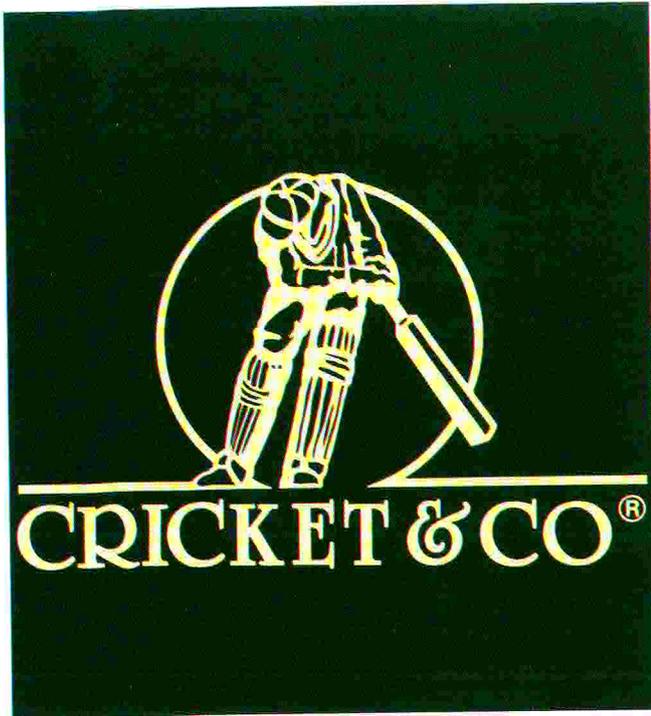
**R
E
P
I**



**BUREAU DE DETECTIVE
GENEALOGISTE**

- Mission à l'étranger
- Recherche de personne
- Protection rapprochée
- Conseiller en sécurité
- Recherche et rapatriement d'enfants
(à et de l'étranger)
- Recherche de contrefaçon
- Recherche et rapatriement automobile
- Service contentieux
- Détection stupéfiant chez le particulier

Avenue Dolez, 2 • 1180 Bruxelles
TÉL. : 02/374.35.15 • Fax : 02/375.45.48
Sema : 072/71.01.61



EN BELGIQUE ET A TRAVERS LE MONDE DES BOUTIQUES TRES FAIR-PLAY

Pousser la porte d'une boutique Cricket & Co, c'est entrer dans un monde préservé.

On y respire l'atmosphère décontractée mais élégante des clubs de sport britanniques. Rien de tape à l'oeil ou de clinquant, bien au contraire: un confort cosy fait de lumières douces et de belles matières. Est-ce le sourire de l'accueil, ou les gravures anciennes accrochées au mur ou la rondeur des larges fauteuils club de cuir rouge? Toujours est-il qu'on se sent bien, à l'aise dans un espace qui n'a pas été chichement compté, entouré de matières nobles: plancher de chêne clair réchauffé par quelques kilims aux tons doux, appliques lumineuses de cuivre, lourdes tables et comptoirs de bois blond, grand miroirs où l'on peut à l'aise vérifier, au sortir de la cabine d'essayage, le tomber d'une veste ou d'un pantalon.

Dans cet univers feutré,

que **Cricket & Co** a réussi à recréer pour ses boutiques partout à travers le monde, de Bruxelles à Tokyo en passant par Bangkok, Mexico et Singapour, les vêtements sont bien entendu à l'honneur: parkas réversibles à la coupe généreuse, taillées dans de belles qualités de fibres naturelles, pantalons de toile à l'élégance discrète, confortables pantalons de velours, sweat-shirts et polos pleins de couleurs réalisés dans les plus beaux cotons peignés, chemises club rayées, pull jacquard ou blazers classiques revisités.





Il ne reste plus qu'à choisir son thème Cricket & Co pour l'automne-hiver 93/94.

COUNTRY tout en vert, ocre et rouge, **CHASSE** des tons d'automne et **GOLF** qui joue sur plusieurs nuances.

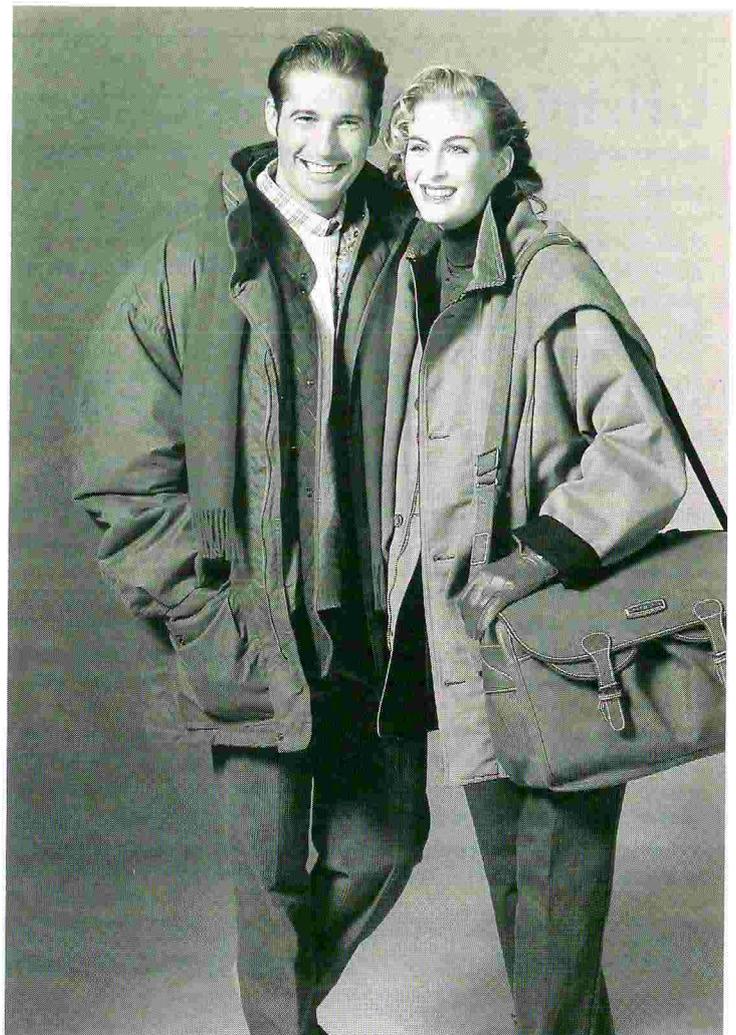
On y trouve un total look pour habiller avec élégance femmes et hommes sportifs.

Cricket & Co est fermement implanté dans le monde du sport.

La griffe symbolisée par le petit joueur de cricket ne se contente pas d'habiller les happy few élégants et sportifs, elle parraine régulièrement des compétitions sportives de haut niveau, tant dans le domaine du golf et de l'équitation que de celui de la compétition automobile.

Cricket & Co, c'est avant tout un art de vivre.

Mélange harmonieux de décontraction et de raffinement, symbolisé à merveille par la gamme variée d'accessoires, qui du polo - larges rayures à la cravate club, et à la superbe ligne de bagages, sont autant de cadeaux qui seront à coup sûr appréciés par vos hôtes du prochain week-end...





LYSIAS

COMPTABILITÉ DU CABINET

honoraires - journaux financiers - frais généraux
fiches 281.50 - compte tiers - Grand Livre

RÉCUPÉRATION DES CRÉANCES

calcul intérêts - indexations pensions alimentaires
gestion disponibles
décomptes débiteurs et décomptes créanciers

GESTION DES DOSSIERS

signalétiques des parties - agenda - échéanciers

TRAITEMENT DE TEXTE

totalemment intégré à la base de données et personnalisable
à tout moment par l'utilisateur lui-même

LE MEILLEUR PRIX !

MULTI-USER APPLICATIONS

ICARE-SOFT

Siège social et d'exploitation :
Rue Pierre Bauwens 53 - 6030 CHARLEROI
Tél. : 071/30.22.06 - Fax : 071/30.58.59

Deuxième siège d'exploitation :
Akkermuntstraat 8 - 1930 ZAVENTEM
Tél. : 02/721.42.58

Urbanisme & Planification à Bruxelles

NOUVEAU

Le nouveau paysage bruxellois. Les spécialistes de l'immobilier ont pu constater qu'à Bruxelles et environs, les projets immobiliers foisonnaient. L'Exécutif bruxellois a voulu contrôler de manière plus efficace cette expansion en prenant l'Ordonnance du 29 août 1991. Cette Ordonnance réorganise depuis le 1er juillet 1992 la planification et l'aménagement du territoire dans notre capitale. Cette nouvelle législation touche de nombreuses professions qui, directement ou indirectement, sont concernées par l'urbanisme à Bruxelles (architectes, promoteurs, entrepreneurs, agents immobiliers).

Ced-Samsom commente l'Ordonnance au rythme des arrêtés d'exécution. Ced-Samsom suit ces évolutions de près dans la publication 'Urbanisme et Planification à Bruxelles'. Ce système à feuillets mobiles permet d'y insérer facilement chaque nouvel arrêté d'exécution ou modification de l'Ordonnance. Ce qui vous garantit un ouvrage toujours d'actualité et facile à consulter.

Les auteurs...des spécialistes de l'immobilier

Le commentaire et le choix des textes légaux a été confié à un cabinet d'avocats spécialisé dans l'immobilier, le cabinet Wéry, de Borman, Louveaux.

Un ouvrage bilingue 'Urbanisme et Planification à Bruxelles' est un ouvrage bilingue. Vous y trouverez les textes de loi et les commentaires en français et en néerlandais.

L'ouvrage de base, qui s'avérera très vite être un outil indispensable pour nombreux, est vendu au prix de 1.600 F (frais et T.V.A. compris). Les mises à jour sont facturées par page au prix applicable lors de leur parution (actuellement 16,10 F par page).

Pour commander : Veuillez faxer le bon de commande dûment complété à Mme Corry Govaerts, au numéro ci-dessous

'Urbanisme et Planification à Bruxelles'

OUI, je désire être abonné à 'Urbanisme et Planification à Bruxelles'. Je paye donc 1.600 F pour l'ouvrage de base. Les suppléments me seront facturés par page au prix applicable lors de leur parution (actuellement 16,10 F par page).

ENTREPRISE/INSTITUTION _____

A L'ATT. DE _____

RUE _____

N° _____

CODE POSTAL _____

LOCALITÉ _____

TÉLÉPHONE _____

FAX _____

T.V.A. _____

DATE _____

SIGNATURE _____

Les abonnements couvrent une période d'un an au minimum. Vous pouvez les résilier par écrit au moins trois mois à l'avance. Ne payez qu'après réception de notre facture. Sous réserve de modification de prix. 93.2200 (04)

Ced-Samsom - Kouterveld 14 - 1831 Diegem Tél.02/723 10 85 - Fax 02/723 12 61

Conférence-débat : questions d'actualité en matière de droit d'auteur et d'audiovisuel (coloriage de films, coupures publicitaires, etc)

Jeudi 13 janvier 1994 à 18h

au Palais des Congrès

En collaboration avec le Festival International du Film de Bruxelles.

Conférenciers : Me Alain Berenboom, Marion Hänsel, Claude Berri (sous réserve), un représentant BRTN.

La conférence sera suivie de la projection d'un film en avant-première dans le cadre du festival du cinéma de Bruxelles :

The Cement Garden, d'Andrew Birkin, avec Charlotte Gainsbourg. Le film sera projeté à 19h30 en la salle Albert.

Participation aux frais : Stagiaires de 1ère année : 300 F - Membres : 400 F - Non-membres : 500 F

Inscription au Secrétariat de la Conférence (tél. : 508.66.43 de 9 heures à 12 heures).

Rentrée solennelle

Jeudi 20 et vendredi 21 janvier 1994

Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles • Journée d'études

Jeudi 20 janvier 1994

Université libre de Bruxelles

Auditoire Dupréel (Institut de sociologie)

La mise en oeuvre interne de la Convention Européenne des droits de l'homme

Sous la présidence de Monsieur Jacques Velu, Procureur Général à la Cour de Cassation et sous la direction scientifique de Maître Pierre Lambert

9 h	Accueil des participants	12 h	Débat
9 h 15	Allocution de bienvenue par Michel Claise, Président de la Conférence	12 h 30	Déjeuner
9 h 30	Le statut interne de la Convention et sa mise en oeuvre dans les pays d'Europe occidentale, centrale et de l'Est, par Rusen Ergec, avocat au barreau de Bruxelles, chargé de cours à l'Université de Bruxelles	14 h 15	La mise en oeuvre de la Convention en procédure pénale, par Lawrence Muller, avocat au barreau de Bruxelles
10 h 15	La Convention et le juge constitutionnel, par Marc Verdussen, avocat au barreau de Bruxelles, chargé d'enseignement à l'Université catholique de Louvain	15 h 15	Pause café
10 h 45	Pause café	15 h 30	La mise en oeuvre de la Convention dans le contentieux administratif, par Pierre Lambert, avocat au barreau de Bruxelles
11 h	L'incidence de la Convention sur l'administration de la justice : le droit à un procès équitable, par Jacques Van Compernelle, avocat honoraire au barreau de Bruxelles, professeur à l'Université catholique de Louvain	16 h	La mise en oeuvre de la Convention en droit fiscal, par Thierry Afschrift, avocat au barreau de Bruxelles, chargé de cours à l'Université de Bruxelles
11 h 30	La Convention et la régulation des relations affectives et familiales dans une société démocratique, par Jean-Louis Renchon, avocat au barreau de Bruxelles, professeur à l'Université catholique de Louvain	16 h 30	Débat
		17 h	Conclusion, par Jacques Velu
		17 h 30	Fin des travaux

Les inscriptions se font au secrétariat de la Conférence du Jeune Barreau - tél. : 508.66.43 de 9 heures à 12 heures 30 tous les matins.

Prix des inscriptions : Avocat membre : 4.500 F - Avocat non-membre : 5.500 F - Non avocat : 6.500 F - Etudiant : Gratuit (sans l'ouvrage).

ACTIVITÉS

Rentrée solennelle

Jeudi 20 et vendredi 21 janvier 1994

Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles • Séance solennelle de rentrée

Vendredi 21 janvier 1994 à 14h30
Salle des audiences solennelles de la Cour d'Appel

Discours de Me Geneviève Tassin : "La part de Dieu, la part du Diable".

Rentrée solennelle

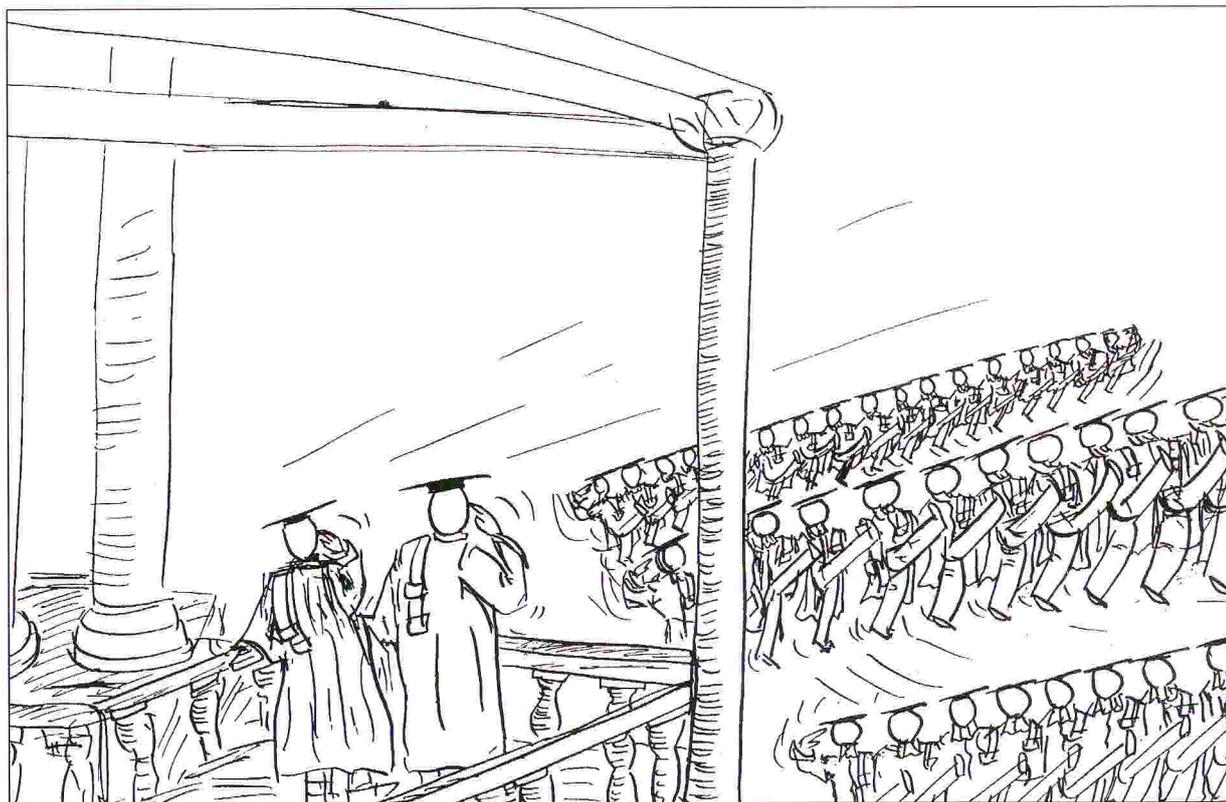
Jeudi 20 et vendredi 21 janvier 1994

Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles • Banquet et Revue

Vendredi 21 janvier 1994, à 19h30
Salle "Les Pyramides", place Rogier à 1000 Bruxelles

Participation aux frais : - avocats stagiaires membres et leurs conjoints : 1.500 F p.p.
- avocats membres comptant moins de cinq ans de barreau et leurs conjoints : 1.900 F p.p.
- autres membres et leurs conjoints : 2.600 F p.p.
- non-membres et leurs conjoints : 2.950 F p.p.

A verser au compte n° 630-0215121-34 de la C.J.B. au moment de la réservation auprès du secrétariat de la Conférence (Tél.: 508.66.43, de 9h à 12h).



ACTIVITÉS

Tournoi de squash

Samedi 5 février 1994 à 14h

au Brussels Squash Rackets Club,
42 avenue Dupuich à Uccle

Inscriptions auprès de Me Danielle Byl (Tél.: 344.77.29 - Fax: 347.37.85) au plus tard le vendredi 28 janvier 1994.

Renseignements auprès de Me Alain Bouton (Tél.: 640.77.30 - Fax: 640.80.79)

Participation aux frais :

1.500 F pour les joueurs

1.100 F pour les non-joueurs et les stagiaires de 1ère année

Ce montant comprend le tournoi classique, le "plate", le tournoi surprise, le dîner, le vin et la soirée dansante qui suivra la remise des prix.

Il est à verser au compte n° 630-0215121-34 de la Conférence du Jeune Barreau au moment de l'inscription.

Le tournoi est ouvert à tous les destinataires du présent périodique.

Palais littéraire de Foulek Ringelheim

Jeudi 10 février 1994 à 20h

Palais de Justice, 1ère Chambre de la Cour d'Appel

"Edmond Picard : un juriste de race".

Participation aux frais : - stagiaires de 1ère année : gratuit
- autres : 100 F

Inscription au Secrétariat de la Conférence (Tél.: 508.66.43 de 9h à 12h).

Procès fictif

Vendredi 25 mars 1994 à 19h30

En la salle des audiences solennelles de la Cour d'Appel,
au Palais de Justice

L'affaire Hughes Viane.

D'après l'œuvre de Georges Rodenbach, "Bruges-la-Morte".

Participation aux frais : - Etudiants : gratuit
- Stagiaires et conjoints : 200 F p.p.
- Membres non-stagiaires et conjoints : 350 F p.p.
- Non-membres et conjoints : 500 F p.p.

Réservation au secrétariat de la Conférence (Tél.: 508.66.43 de 9h à 12h).

Nuit des anciens commissaires et revuistes

Jeudi 7 avril 1994 à 20h

Tour I.T.T. - Skyroom (Av. Louise)

Dîner et revue des revues.

Participation aux frais : 2.000 F

Réservation au secrétariat de la Conférence (Tél.: 508.66.43 de 9h à 12h).

FOREIGN LAWYERS CLUB

Le "Foreign Lawyers Club" organise son traditionnel lunch annuel

le jeudi 13 janvier 1994 à 12h30

à l'hôtel Métropole, 31 place de Brouckère à 1000 Bruxelles

Prix : 1.500 F

Renseignements :
M. Cornelis Canenbley
Foreign Lawyers Club
Rue de la Loi 99-101 bte 14
1040 Bruxelles
Tel : 287 26 11
Fax : 230 39 03



Maison LARCIER s.a.
rue des Minimes 39 - 1000 Bruxelles

JOURNAL DES TRIBUNAUX DROIT EUROPÉEN

Le droit européen s'impose de plus en plus à tous les juristes, et non plus seulement aux spécialistes du droit européen. Une revue créée pour les généralistes. Elle fournira aux lecteurs, dans la tradition du Journal des Tribunaux, des informations précises, rapides et ponctuelles sur l'activité judiciaire et législative du droit européen. Dossiers, chroniques de jurisprudence, jurisprudence récente et rubriques diverses informant le lecteur de toutes les activités intéressantes : dates retenues, colloques, mouvement dans les institutions, courrier des revues, bibliographie, etc...

Dix numéros, environ 200 pages par an, abonnement 1994 :
3.800 FB.



Maison LARCIER s.a.
rue des Minimes 39 - 1000 Bruxelles

Collection *Création, information, communication*,
sous la direction de Alain Berenboom

LA PROTECTION DE LA QUASI-CRÉATION

Information, publicité, mode, photographies documentaires
et esthétique industrielle...

Droit belge, droit allemand, droit français,

par **Mireille BUYDENS**

*Docteur en droit (U.L.B.), licenciée en droit économique (U.L.B.),
licenciée en philosophie (U.L.B.)*

Comment protéger contre la copie les produits ou les prestations
qui ne manifestent qu'une dimension créative modeste : information,
publicité, mode, photographies documentaires, etc. ?

Un volume in 8°, 16 x 24, 850 pages, 1993,
5.800 FB t.v.a.c.

Commandes et facturation :

Maison LARCIER s.a.

c/o Accès + sprl, Fond Jean-Pâques 4 - 1348 Louvain-la-Neuve - Tél. (010) 48 25 00 - Fax (010) 48 25 19

COLLOQUE SUR LA MÉDIATION FAMILIALE

Le jeudi 13 janvier 1994 à l'institut de sociologie, avenue Jeanne et le vendredi 14 janvier 1994 à l'auditoire Ferrer, bâtiment des sciences, coin avenue Héger, avenue Roosevelt.

A l'occasion du jumelage entre les barreaux de Montréal et de Bruxelles, l'ordre français des avocats du barreau de Bruxelles organise en collaboration avec l'ordre des avocats du barreau de Montréal un colloque sur la médiation familiale.

Programme :

Jeudi 13 janvier 1994 :

Matinée :

- 9 h : accueil des participants par Monsieur Casper M. BLOOM, c.r., bâtonnier du barreau de Montréal, et par Monsieur Pierre LEGROS, bâtonnier de l'Ordre français des avocats du barreau de Bruxelles.
- 9 h 15 : intervention de Monsieur Melchior WATHELET, vice-premier ministre, ministre de la justice et des affaires économiques .

Sous la présidence de Monsieur YLIEFF, vice-président de la Chambre des représentants, président de la commission de la Justice de la Chambre :

- 9 h 45 : introduction des travaux par Monsieur Guy HIERNAUX, avocat au barreau de Bruxelles, assistant à la faculté de droit de l'université libre de Bruxelles :
"Pourquoi un colloque sur la médiation familiale ?"
- 10 h : exposé de Monsieur Jean-Pierre SENEAL, bâtonnier de Richelieu (centre communautaire juridique de la rive sud - Québec) :
"L'avocat médiateur : un nouveau champ d'exercice"
- 10 h 30 : exposé de Madame Lorraine FILLION, chef du service d'expertise psychosociale et de médiation à la famille, Montréal, Québec :
"La médiation familiale : lieu de parole et d'espoir."
- 11 h : pause-café
- 11 h 15 : exposé de Madame Suzanne ANFOUSSE, avocat au barreau de Montréal, chargée de cours à l'université du Québec à Montréal :
"La nouvelle législation québécoise en matière de médiation familiale".
- 11 h 45 : exposé de Monsieur Richard Mc CONOMY, avocat au barreau de Montréal :
"Travailler avec le médiateur : tout un défi ! préparer l'avenir."
- 12 h : question-time
- 12 h 45 : suspension des travaux

Après-midi :

- 14 h 30 : reprise des travaux
- Sous la présidence de Monsieur Roger LALLEMAND, avocat au barreau de Bruxelles, ancien président du Sénat de Belgique, président de la commission de la Justice du Sénat :*
- 14 h 30 : exposé de Monsieur Jean-Louis RENCHON, avocat au barreau de Bruxelles, professeur à la faculté de droit de l'université de Louvain (UCL) :
"La médiation familiale comme signe d'un changement des valeurs et des repères normatifs dans la régulation des relations familiales".
- 15 h : exposé de Madame Nicole DOPCHIE, professeur émérite de l'université libre de Bruxelles, pédo-psychiatre :
"La crise psychologique du couple : poids du passé et enjeux pour l'avenir ?"

- 15 h 30 : question-time
- 16 h : pause-café
- 16 h 15 : exposé de Madame Hélène VERSCHAEVE et de Madame Evelyne VINK, médiatrices familiales :
"La médiation familiale : privatisation du conflit familial?"
- 16 h 45 : exposé de Madame Catherine GHYS et de Monsieur Benoît VAN DIEREN, médiateurs familiaux :
"Nos expériences de médiateurs familiaux."
- 17 h 15 : exposé de Madame Sophie MERCIER, coordinatrice du service espace-rencontre de Bruxelles :
"La création du premier espace-rencontre en communauté française."
- 18 h : question-time
- Réception

Vendredi 14 janvier 1994 :

- 9 h : reprise des travaux
- Sous la présidence de Monsieur Edouard JAKHIAN, ancien bâtonnier du barreau de Bruxelles,*
- 9 h 10 : exposé de Monsieur Benoît BASTARD, sociologue, chargé de recherches au C.N.R.S. :
"La médiation familiale en France : état des pratiques et débats en cours."
- 9 h 40 : exposé de Madame Madeleine FRONTEAU, médiatrice familiale à Orléans (France) :
"Le fonctionnement d'un service de médiation familiale et ses rapports avec l'institution judiciaire et le barreau."
- 10 h 10 : exposé de Madame Jocelyne DAHAN, responsable du service de médiation familiale de Paris :
"La création d'un service public de médiation familiale à Paris."
- 10 h 30 : pause-café
- 10 h 45 : exposé de Madame Irène THERY, sociologue, chargé de recherches au C.N.R.S. (Paris) :
"Médiation familiale, droit et justice : l'enjeu de la règle."
- 11 h 10 : Réaction des magistrats à l'expérience de la médiation familiale : "ce qu'ils en pensent ..."
Avec la participation de :
Madame Priscilla DONNY, vice-présidente du tribunal de première instance de Bruxelles,
Madame Pamela FREY, juge au tribunal de la jeunesse de Bruxelles,
Monsieur Jean MISZEWSKY, juge de paix du canton de Woluwe-Saint-Pierre,
l'honorable Pierrette SEVIGNY, juge à la cour supérieure du Québec.
- 11 h 50 : discussion générale
- 12 h 30 : clôture des travaux par les bâtonniers de Montréal et de Bruxelles.

Droit d'inscription : 2.500 F
comprenant les pause-café et la réception du jeudi soir

Lunch servi sur place le jeudi midi : 900 F

Inscriptions et renseignements :
Secrétariat de l'ordre français des avocats du barreau de Bruxelles,
Palais de Justice, place Poelaert, à 1000 Bruxelles (Tél. 508 66 56 -
Fax. 508 64 53)



ASSOCIATION EUROPÉENNE DES AVOCATS
EUROPEAN ASSOCIATION OF LAWYERS

DROITS DE LA DÉFENSE ET DROITS
DE LA COMMISSION EN DROIT
COMMUNAUTAIRE DE LA CONCURRENCE

Bruxelles, 24 et 25 janvier 1994

Colloque international organisé par l'Association Européenne des Avocats (A.E.A.)

Renseignements
Maîtres J.P. van Cutsem et O. d'Ursel
avenue Louise 137, Bte 1
1050 Bruxelles
Tél. : 539.27.00 • Fax : 538.13.78

CONFÉRENCE-DÉBAT

Le vendredi 4 février 1994, de 14 à 18h
en l'auditoire Pedro Arrupe des Facultés Notre-Dame de la Paix,
la Conférence du Jeune Barreau de Namur organise
une conférence-débat sur le thème
"Une année d'application de la réforme du code judiciaire".

Messieurs Georges de Leval et Christian Panier,
présenteront une analyse de la nouvelle jurisprudence en la matière.

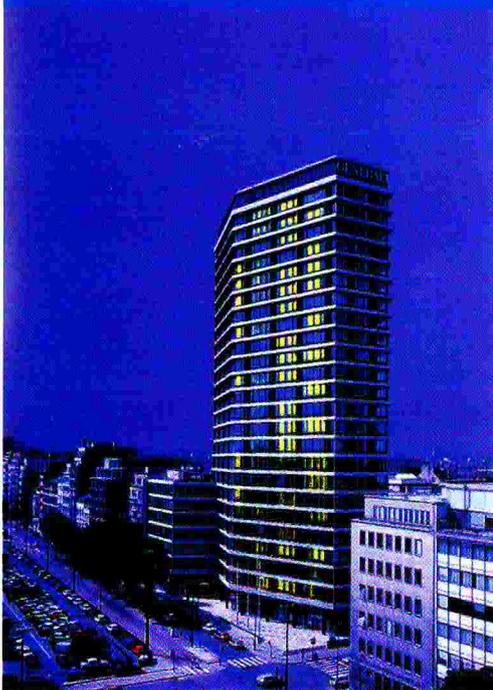
“L'EUROCARD AVOCAT”

VOTRE CARTE DE PAIEMENT!



CAISSE PRIVEE BANQUE
L'ART D'ETRE VOTRE BANQUIER

POUR VOS CLIENTS BUSINESSMEN:



"La Tour Louise" Avenue Louise 149 - 1050 Bruxelles

Un bureau à Bruxelles. Immédiatement opérationnel, idéalement situé.

Vos clients veulent une tête de pont à Bruxelles. Un lieu où accueillir leurs clients et leurs contacts. Un bureau provisoire ou permanent d'où traiter leurs affaires.

Efficacement. Rapidement. Aidés d'un secrétariat hyper-performant et d'un matériel de bureau sophistiqué. Dans un environnement prestigieux et d'accès facile.

Parce que leurs affaires exigent le meilleur traitement.

- Location de bureaux et salle de réunion
- Domiciliation de siège social et courrier
- Permanence téléphonique, téléfax et telex
- Secrétariat multilingue • Agenda • Accueil des visiteurs
- Service "Entertainment"
(Hôtels, restaurants, spectacles, etc.)
- Parking 24h sur 24
- Proximité magasins de luxe, grands hôtels et voie d'accès rapide à l'aéroport



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS : TÉL. 02 / 535 75 11 - FAX 02 / 535 75 75

AGENDA 1993-1994

JANVIER 1994

- Conférence-débat - questions d'actualité en matière de droit d'auteur et d'audiovisuel : jeudi 13
- Rentrée solennelle: le jeudi 20 et le vendredi 21

FÉVRIER 1994

- Tournoi de squash : samedi 5
- Palais littéraire de Foule Ringelheim : jeudi 10
- Voyage au Chili : du vendredi 18 février au dimanche 6 mars

MARS 1994

- Procès fictif : vendredi 25

AVRIL 1994

- Nuit des commissaires et revuistes : jeudi 7

PETITES INFORMATIONS

GRANDE REVUE DU JEUNE BARREAU: LA CONFERENCE RECRUTE

Vous vous sentez une âme et un coeur de musicien ? d'auteur ? d'acteur ?

Vous souhaitez participer activement à la grande revue de la Conférence du jeune barreau de Bruxelles, en juin 1993? N'hésitez pas à vous faire connaître, par écrit ou par téléphone, au Président, Michel CLAISE.

ADRESSOGRAPHES

La Conférence du jeune barreau possède des adresses complètes, et mis à jour régulièrement, de l'ensemble de ses abonnés, ainsi que de l'ensemble des avocats du Barreau de Bruxelles. Ces adresses sont mis à la disposition de tous, et à des conditions avantageuses pour les membres en règle de cotisation. Ne manquez pas de les utiliser, pour vos changements d'adresse notamment. Pour tous renseignements, veuillez vous adresser au secrétariat de la Conférence (tél. 02/508.66.43 de 9 à 19h).

CAHIERS DE DROIT JUDICIAIRE

Nous vous rappelons que ceux-ci sont distribués gratuitement aux membres de la Conférence du jeune barreau de Bruxelles en règle de cotisations. Quant aux non-membres ceux-ci peuvent s'y abonner auprès des Etablissements Bruylant, rue de la Régence n° 67 à 1000 - Bruxelles (tél. 512.98.45).

(Abonnements 93/94: de septembre à juin): 2.500 FB.

PETITES ANNONCES DANS LE PERIODIQUE

Une rubrique vous est ouverte pour l'insertion de petites annonces, que vous désirez vendre un bureau, le mettre en location, chercher un collaborateur ou une secrétaire, vendre vos codes...

Merci de faire parvenir vos annonces dactylographiées au secrétariat de la Conférence au plus tard six semaines avant notre date de parution, soit pour les prochains numéros avant le 15 septembre (numéro de novembre), le 15 novembre (numéro de janvier), le 15

janvier (numéro de mars) et le 15 mars (numéro de mai).

Prix: 750 FB pour trois lignes (maximum 75 lettres, signes ou espaces). Exclusivement réservé aux avocats.

ARTICLES A PUBLIER DANS LE PERIODIQUE

Vos articles et vos suggestions sont les bienvenus. Si vous désirez traiter l'un ou l'autre sujet ou faire connaître une opinion dans le courrier des lecteurs nous serions heureux de publier votre contribution. Merci de contacter à cet égard Me Constantin NIKIS (tél. 02/649.72.82) ou Me Virginie VANDEPUTTE (tél. 02/511.81.40).

GROUPEMENTS ET ASSOCIATIONS

La Conférence centralise les demandes de ceux d'entre vous qui désirent se grouper ou s'associer. Si vous êtes intéressé par ce service, vous pouvez utilement prendre contact avec le vice-président, Me Jean-Pierre BETTE (tél. 02/343.66.66)

LE CERCLE MARI N

La tribune du Cercle Marin est ouverte à tous les jeunes avocats souhaitant parler d'un sujet de leur choix, que celui-ci soit juridique, littéraire, culturel, scientifique... ou humoristique.

Elle sera animée, cette année, par Me Emmanuel CORNU, avec lequel les avocats intéressés sont priés de prendre contact (tél. 02/778.22.11).

PALAIS LITTERAIRE ET ARTISTIQUE

Le Palais littéraire et artistique" donne la parole à tous ceux et celles qui désirent faire connaître une oeuvre ou un artiste. Comme par le passé, la Conférence du jeune barreau de Bruxelles serait heureuse d'accueillir des orateurs appartenant au monde judiciaire et disposés à nous dévoiler leurs talents de critiques d'art ou d'artistes... Toute personne intéressée est priée de prendre contact à ce propos avec Me Jean-Marc GOLLIER (tél. 02/627.14.11).

COTISATIONS

Voici le montant des cotisations pour l'année 1993-1994:

Avocats stagiaires:	1.200 francs
La carte de membre sera offerte aux stagiaires de 1ère année qui viendront la retirer au secrétariat de la Conférence, avant le 1er avril 1994.	
Conjoint d'un avocat stagiaire:	gratuit
Avocat inscrit au tableau:	2.000 francs
Conjoint non avocat:	1.200 francs
Membres de la famille judiciaire et juridique:	2.400 francs
Membres sympathisants:	2.700 francs

Seuls les membres en règle de cotisation peuvent participer gratuitement à de nombreuses activités de la Conférence et bénéficier de prix réduits pour d'autres. Ils sont aussi seuls admis à participer aux élections en fin d'année.

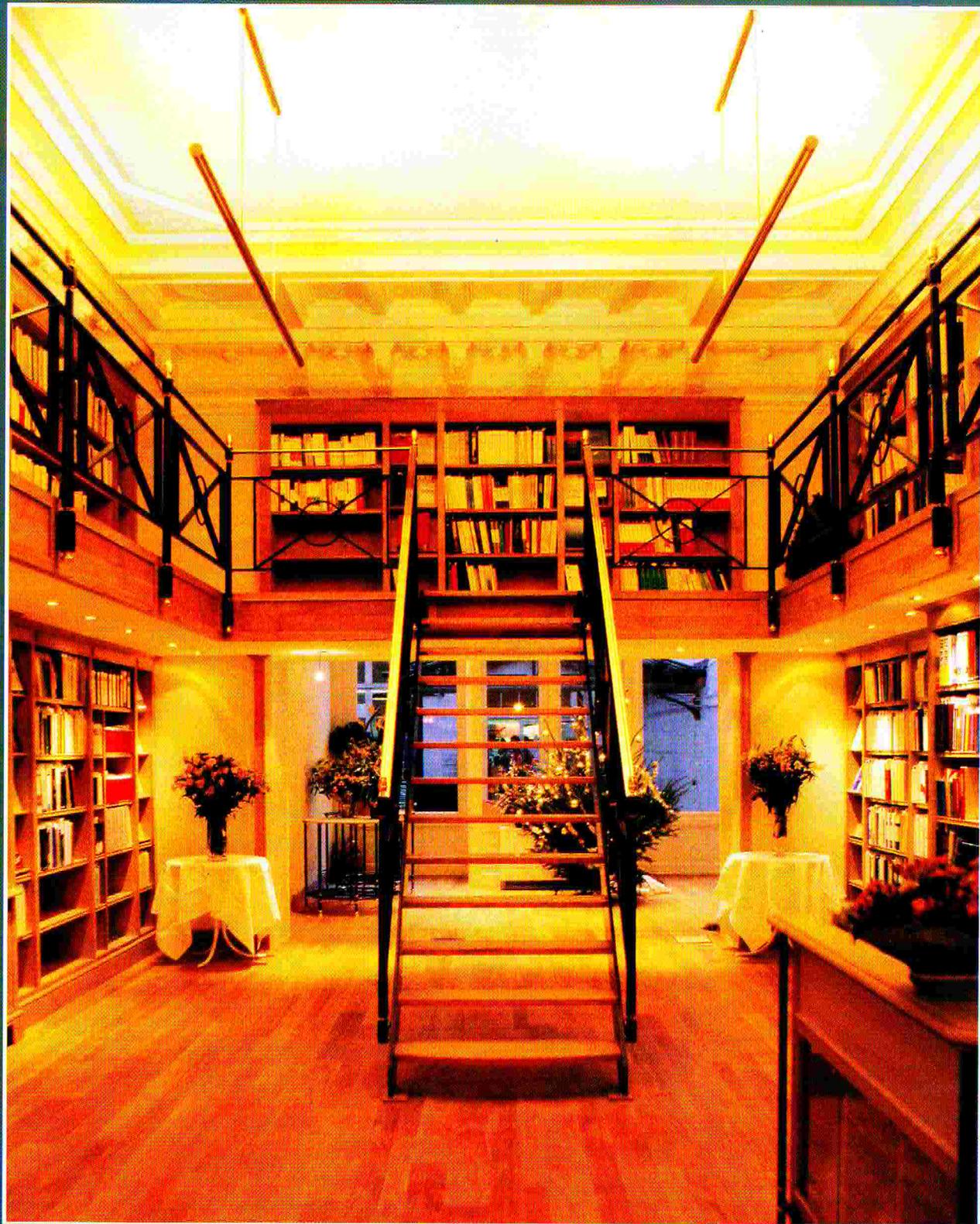
Faites-vous membre de la Conférence du jeune barreau, en versant dès aujourd'hui votre cotisation et celle de votre conjoint, au compte n° 630-0215121-34 de la Conférence.

Votre carte de membre vous sera envoyée dès réception de votre paiement. Vous en êtes déjà remerciés.

BUREAUX A LOUER

Groupement Avocats Av. Louise, offre en location beau bureau 25 M2 + parking + usage secrétariat - bibliothèque et salle de conférence, dans immeuble entièrement rénové; Possibilité location complémentaire collaborateurs et stagiaires. Disponible 15/12/93. S'adresser exclusivement au 640.61.60 (Me EVERAERTS) ou par télécopie au 640.10.34.

NOUVEL ESPACE LIBRAIRIE DES EDITIONS BRUYLANT



BRUYLANT

Rue de la Régence 67
1000 Bruxelles

Tél.: 02/512 98 45 • Fax: 02/511 72 02



Nos innovations vont vous faciliter la vie.

ThinkPads IBM. Les ThinkPads d'IBM sont les portables les plus innovateurs du marché. Performants. D'une autonomie de longue durée. Et en plus ergonomiques avec leur Trackpoint II intégré, un pointeur rouge au milieu du clavier, bien plus souple et maniable qu'une souris. Souvent primés par la presse internationale, c'est vous qu'il vont maintenant étonner.



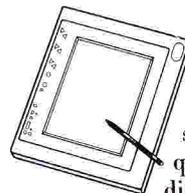
Le ThinkPad 350.

Exemplaire à bien des égards. Processeur 486SL 25MHz, 125 ou 250MB, disque dur, mémoire de 4MB, 1 port PCMCIA type 2. Autonomie: jusqu'à 9 heures. Ecran monochrome ou couleur LCD, vidéo Local Bus pour une performance vidéo accrue. Et un poids plume (2,4 - 2,6 kg).



Le ThinkPad 750.

Le plus puissant et le plus modulable. Véritable station multimedia, il peut s'insérer dans une Docking Station (en option). 486SL 33MHz, disque dur jusqu'à 340MB, 4MB de mémoire, écran couleur TFT de 10.4" (le plus grand du marché), connexions audio in/out. Diskette Drive amovible de 2.88MB, 2 ports PCMCIA type 2 ou 1 type 3.



Le ThinkPad 710T.

N'emportez que le strict minimum. Sa particularité majeure: son crayon électronique, pour digitaliser directement votre écriture sur écran. Microprocesseur 80486SLC 25MHz avec mémoire interne de 4MB extensible à 16MB et plusieurs ports PCMCIA pour un maximum de flexibilité.

Tous les modèles ThinkPads d'IBM vous ouvrent également les portes d'Helpware, un ensemble de services dont la Helpline qui vous assiste 24h sur 24, gratuitement pendant les 6 premiers mois.

